

COMMISSION CULTURELLE

GWEN
HA
DA

DIWAR-BENN
DISHUALDED

A-PROPOS DE LIBERTE

Première Partie

Naissance d'un peuple



568
5ere

AVERTISSEMENT

L'HISTOIRE n'est rien d'autre
qu'une fable sur laquelle tout
le monde est d'accord.

NAPOLEON BUONAPARTE

Moins les gens ont d'histoire et plus facilement ils sont manipulés. L'HISTOIRE, domaine longtemps réservé de l'élite, a de tous temps été rapportée en relation étroite avec l'idéologie dominante.

L'HISTOIRE véhiculée par les manuels de l'enseignement ainsi que les "histoires" dont la floraison tente de répondre à un besoin exprimé par les différents peuples à la recherche de leurs racines, sont donc suspectes, eut égard aux rapports subjectifs qu'entretenaient, et qu'entretiennent toujours les historiens officiels.

Des élucubrations délirantes des historiens nazis aux falsifications éhontées des laudateurs du pouvoir stalinien ainsi que des manipulations frauduleuses de la réalité historique française, tout a été mis en oeuvre pour réécrire l'histoire.

Dans l'histoire de la FRANCE, la prééminence de L'ETAT est toujours affirmée afin d'accréditer dans l'esprit des non-initiés le concept de nation existant de toute éternité. Le cadre d'une action est ainsi délimité et la notion délirante de la FRANCE ETERNELLE peut alors se développer au bénéfice d'une oligarchie créatrice de mythes nationaux entretenant délibérément la confusion sur les notions fondamentales : PEUPLES, NATIONS, PAYS, ETATS.

Il y a donc différence entre la réalité historique et l'idéologie véhiculée. L'affabulation est devenue chose courante chez certains universitaires complaisants, qui avalent de leurs titres et références une HISTOIRE DE CON - SOMMATION.

Nul n'a le droit quelques soient ses titres ou qualités de présenter aux peuples une version de l'histoire intentionnellement falsifiée, tronquée.

Certes, écrire l'histoire est un acte de polémique, mais pour dénoncer les truqueurs complices du pouvoir d'ETAT. La vérité est, toujours et partout, bonne à dire pourvu que l'on considère les peuples comme majeurs.

La dénonciation de MICHELET et LAVISSE passe par un respect scrupuleux de l'objectivité historique, que justement ERNEST LAVISSE a tant trahit.

LAVISSE, père de nos actuels manuels d'enseignement, considérait qu'il y avait deux histoires; celle des savants, des érudits, des universitaires et des professeurs et celle des ouvrier, des paysans, des gens simples.

Cette histoire des gens simples doit avoir pour but de contribuer à l'instruction morale et à l'éducation civique du peuple français, afin d'en faire de bons travailleurs, des

citoyens soumis à l'état et...des soldats courageux.
En clair LAVISSE a le courage d'écrire sa fameuse théorie:
"Le maître d'aujourd'hui sait que les jeunes têtes qu'il domine de son regard porteront un jour le kepi, les épaules le sac et le bras le fusil, et que ces jeunes poitrines sont réservées peut-être à des émotions grandes et redoutables. Il (le maître) achemine nos soldats de demain vers le drapeau d'un pas allegre et gai".

Voilà donc expliquée la fameuse sentence "Le moyen n'a pas encore été trouvé de distinguer entre l'histoire et la politique" du même LAVISSE.

De l'histoire patriotique l'on peut passer aisement à la patrie historique et le tour est joué.

Durant des générations d'écoliers, ce système d'éducation, digne de DEROULEDE, a modelé les jeunes esprits afin de rendre crédible une accumulation de mensonges éhontés et de falsifications monstrueuses.

C'est ce système d'éducation qui permet aux dirigeants actuels d'affirmer la pérennité d'une FRANCE vieille de 20 siècles, sans que personne ne songe à les qualifier de menteurs, (ce qu'ils sont, car eux n'ont pas l'excuse de ne pas savoir).

L'HISTOIRE n'est pas une simple collection insipide de dates, points de repères, d'événements historiques marquants, mais bel et bien l'aventure passionnante des peuples au travers des évolutions sociales, économiques et géopolitiques.

Cette étude n'est pas une glorification échevelée de tout ce qui pourrait être breton, c'est avant tout une tentative de démythification.

En effet, au travers des événements ayant entraîné la formation des ETATS en Europe, la BRETAGNE était, et demeure, et ce malgré toutes les pressions, une entité historique, attestée dans le passé par l'existence d'un pouvoir breton authentique et pour le présent par la pérennité de son peuple, notre peuple : les bretons.

Puisse cette étude, contribuer à chasser le complexe de non-réalité qui semble hanter certains bretons, victimes de l'histoire octroyée, complices objectifs de leur assassinat culturel.

Puisse aussi cette étude, faire mieux connaître aux non-bretons la genèse des revendications politiques, économiques et culturelles de ces bretons qui refusent de disparaître.

AVANT PROPOS

Il nous paraît essentiel, avant toutes choses, de situer dans les esprits ce qu'était autrefois la BRETAGNE.

En effet, la BRETAGNE a un passé géophysique plusieurs fois millénaire et rares sont les nations, du moins en Europe, qui peuvent prétendre à une telle ancienneté.

Le particularisme géographique breton est une des composantes de la BRETAGNE, de son histoire et de son peuple.

Située aux confins de ce qu'il est convenu d'appeler l'Occident, la BRETAGNE braque ses côtes découpées vers l'océan. Cette situation géographique particulière entraînera les conditions du développement historique de ce pays du bout du monde.

La BRETAGNE préhistorique était déjà émergée dès avant l'âge du SILURIEN et le plissement hercynien en a fait un pays montagneux aux sommets de très haute altitude.

En effet, il y a 300 millions d'années, le massif Armoricaïn dépassait l'altitude actuelle de l'Himalaya, mais l'érosion lente en a fait l'épine dorsale de la BRETAGNE actuelle, dont la hauteur des sommets voisine avec la hauteur de la Tour EIFFEL.

Contrairement aux autres régions géologiques issues du plissement hercynien (VOSGES, MASSIF CENTRAL), le massif armoricaïn n'a pas été secoué par les mouvements volcaniques et a conservé l'aspect d'un plateau érodé, bordé par deux "chaînes de montagnes".

La première chaîne, celle du nord, la fameuse KEIN BREIZH (épine dorsale de la BRETAGNE) composée des monts d'ARREE, du massif MENE et des collines de BECHEREL.

La seconde, celle du sud, débute au MENEZ-HOM en baie de DOUARNENEZ pour se continuer par les MONTAGNES NOIRES et les landes de LANVAUX pour finir au SILLON DE BRETAGNE en pays NANTAIS.

Contrairement à ce qui est enseigné en géographie classique, le plus haut sommet de BRETAGNE n'est pas le mont SAINT-MICHEL DE BRASPART (380 m.) mais bien le mont TUCHENN AR GADOR (Tertre du Trône) qui s'élève "majestueusement" à 384 m.

Au milieu de ces levées se situait une des grandes tourbières de BRETAGNE où la tradition situait l'entrée de l'enfer: le YEUN ELEZ.

Ce cirque était autrefois centré sur un borbier appelé YOUDIC (petite bouillie), et par une singulière analogie avec la tradition (une de plus), les technocrates modernes décidèrent un jour d'implanter sur ce site une centrale nucléaire.

Comme le dit YANN BREKILIEN, dans un style lyrique mais percutant :

"Aujourd'hui le YOUDIC a fait place à un lac artificiel où se mire la sinistre silhouette d'une centrale atomique.

On s'y sent plus que jamais à l'entrée du séjour des ombres, comme si désormais les puissances infernales avaient besoin de l'énergie nucléaire, de la désintégration de la matière, pour sceller le destin de l'humanité.

En situant là leur usine atomique, les modernes apprentis sorciers ont érigé, sans le savoir, un symbole terrifiant"

C'est dans cet environnement que va se dérouler la grande, la passionnante aventure, quelques fois sanglante qui a fait la BRETAGNE et son peuple.

L'âge de la pierre	1-10.000 à 1.800
L'âge du bronze	1-1.800 à 800
L'âge du fer	

Depuis, l'évolution des techniques de recherches a permis de préciser l'âge de la pierre en trois époques :

de Paléolithique	1-10.000 à 8.000
de Mésolithique	1-8.000 à 3.500
de Néolithique	1-3.500 à 1.800

Le Paléolithique est caractérisé par la présence de la pierre taillée et l'apparition de l'art rupestre. Le Mésolithique est caractérisé par la présence de la pierre polie et l'apparition de l'art mégalithique.

Le Néolithique est caractérisé par la présence de la pierre polie et l'apparition de l'art mégalithique. C'est à la fin de l'âge de la pierre que se situe l'art mégalithique.

Le Néolithique est caractérisé par la présence de la pierre polie et l'apparition de l'art mégalithique. C'est à la fin de l'âge de la pierre que se situe l'art mégalithique.

Le Néolithique est caractérisé par la présence de la pierre polie et l'apparition de l'art mégalithique. C'est à la fin de l'âge de la pierre que se situe l'art mégalithique.

Le Néolithique est caractérisé par la présence de la pierre polie et l'apparition de l'art mégalithique. C'est à la fin de l'âge de la pierre que se situe l'art mégalithique.

Le Néolithique est caractérisé par la présence de la pierre polie et l'apparition de l'art mégalithique. C'est à la fin de l'âge de la pierre que se situe l'art mégalithique.

Le Néolithique est caractérisé par la présence de la pierre polie et l'apparition de l'art mégalithique. C'est à la fin de l'âge de la pierre que se situe l'art mégalithique.

L'Armorique Protohistorique

La classification généralement admise depuis la seconde moitié du XIX siècle permet d'étudier la Préhistoire par le système dit des TROIS AGES de C.J. THOMSEN. D'après cette classification, l'humanité primitive aurait évolué en trois étapes successives :

L'âge de la pierre	(-10.000 à 1.800)
L'âge du bronze	(-1.800 à 800)
L'âge du fer	

Depuis, l'évolution des techniques de recherches a permis de scinder l'âge de la pierre en trois époques :

Le Paléolithique	(-10.000 à 6.000)
Le Mésolithique	(6.000 à 3.500)
Le Néolithique	(3.500 à 1.800)

Le Paléolithique est caractérisé par la période de la pierre taillée et l'apparition de l'art animalier (Grotte de LASCAUX). Le Mésolithique est la période des chasseurs armés de silex ou de microlithes, ainsi que les premières domestications de bétail.

Le Néolithique voit naître la hache en pierre polie, la céramique, les premiers DOLMENS et MENHIRS (-3.500).

C'est aussi l'époque du début de l'agriculture comme principal moyen de subsistance. L'homme de prédateur devient producteur.

C'est à la fin du Néolithique qu'apparaissent les premiers bijoux d'or et les instruments de cuivre.

Cette période de transition est généralement nommée Age du cuivre (chalcolithique) car l'alliage cuivre-étain n'est pas encore découvert.

C'est la découverte de cet alliage qui va permettre de couler plus facilement, de varier les outillages et de perfectionner les techniques de la fonderie du bronze. C'est la maîtrise de cette technologie qui marque le début de l'âge du bronze.

De même que pour l'âge de la pierre, l'évolution des techniques de recherches permet maintenant de distinguer trois périodes dans l'âge du bronze.

Le bronze ancien	(-1.800 à 1.500)
Le bronze moyen	(-1.500 à 1.100)
Le bronze final	(-1.100 à 800)

Le mode de vie des populations de l'âge du bronze est essentiellement pastoral. Les villages sont assez importants, et contrairement à certaines idées reçues, ces gens ne vivent pas dans des grottes mais habitent des maisons de bois et de torchis établies près des forêts en raison des activités métallurgiques.

La période de l'âge du Bronze en BRETAGNE a été favorisée par de ressources minières importantes, principalement l'étain.

L'or permit le développement de la bijouterie, quant au plomb il ne fut utilisé qu'au BRONZE FINAL.

Le Chalcolithique (âge du cuivre) est caractérisé par une production relativement importante de bijoux d'or et de quelques poignards, retrouvés aux pieds de dolmens.

Les haches plates, en cuivre fondu, remplacent petit à petit les haches de pierre, ouvrant ainsi la voie aux haches de bronze fondu (airain).

Vers -1.800 apparaît en BRETAGNE occidentale, la civilisation dite des TUMULUS. Progressivement, ces tumulus se multiplient, de fortes concentrations de ces tumulus ont été répertoriées en BRETAGNE intérieure (Monts d'ARREE).

Le mobilier funéraire retrouvé dans les premiers tumulus est riche d'armes en bronze, de pointes de flèches en silex finement ouvragé, de perles d'ambre ainsi que de vases d'or et d'argent.

Mais la multiplicité des sites funéraires plus récents dans le temps fait que leurs richesses diminuent.

C'est à partir de -1.200 que les haches à talon sont fabriquées en BRETAGNE, d'une manière abondante.

Cette fabrication des haches à talon va se poursuivre durant plus de 500 ans, pour arriver à une production, en quantités énormes pour l'époque, par de nombreux ateliers d'outillages et de fonderies.

Les milliers de haches à douilles armoricaines en bronze, retrouvées attestent de la vitalité de cette industrie du bronze.

La petite bijouterie de bronze (bracelets, épingles, fibules etc.) est aussi une des activités des populations armoricaines.

Le lin est déjà cultivé pour le tissage, car un très bel ensemble a été retrouvé en DOUARNENEZ-TREBOUL, qui comportait des fragments d'épées, des pointes de lances, des haches à butée médiane, quelques épingles et agrafes, le tout dans un sac de lin tissé très bien conservé.

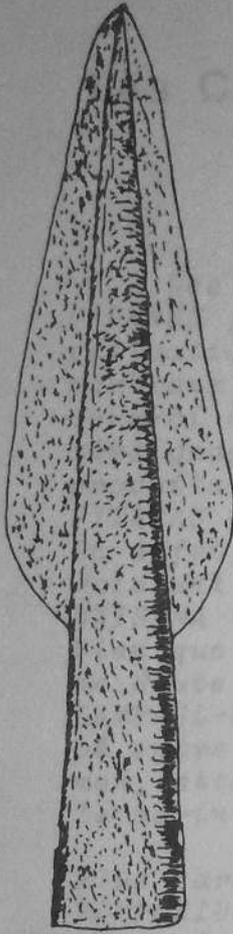
Le BRONZE final voit les dépôts se diversifier, allant des rapières étroites aux marteaux à douille et des rasoirs aux gouges de diverses sections.

Buis de nouvelles armes apparaissent: épées à lames larges permettant de frapper de taille.

Vers -700 le bronze est utilisé en Armorique pour tous les besoins domestiques ou guerriers.

C'est à cette époque que se répand en Europe occidentale la civilisation du fer. Alors commence l'âge du fer caractérisé par la civilisation de HALLSTATT, qui se poursuivra par celle de la TENE (2ème. âge du fer).

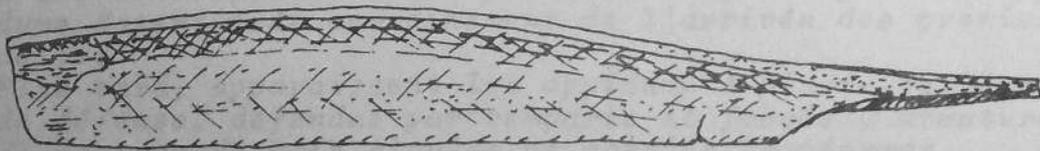
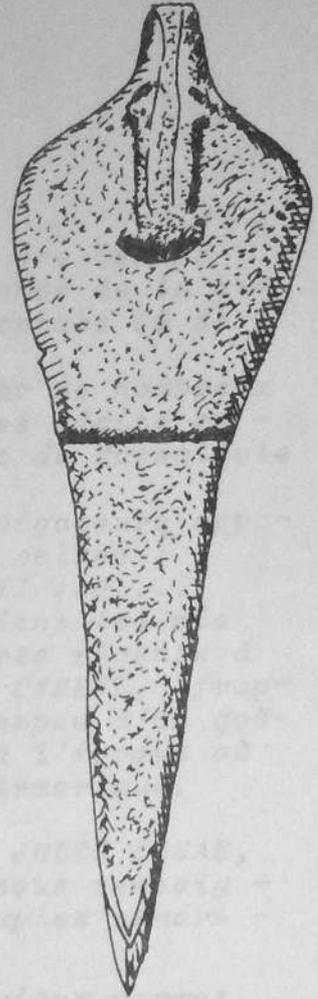
Ces civilisations sont apportées par les CELTES.



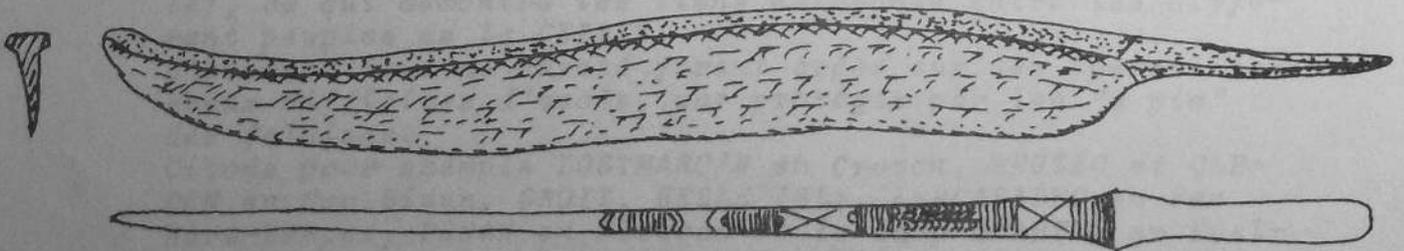
POINTE DE LANCE
A DOUILLE
ET RIVET



HACHE A AILERON



RASOIR



COUPEAU A. SOIE, DÉCORÉ

Les Celtes armoricains

Les premiers porteurs de la tradition des CHAMPS D'URNES furent remplacés par les représentants de la civilisation de HALLSTATT (petite ville d'Autriche où de nombreux vestiges furent retrouvés).

Ceux-ci arrivèrent bientôt en Armorique, car de nombreux témoignages peuvent être recueillis dans les récits re-produits du Carthaginois HİMILCON (-500) et du Massaliote PYTHEAS (-320-300).

En effet, dans les récits de ces hardis navigateurs apparaissent des noms de lieux authentiquement celtes :

UXISAMA (Ouessant) CORBILO, KABAION, OSTIMII etc....

Bien que les récits de voyage de PYTHEAS aient été mis en doute par ses contemporains, la découverte récente à LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU d'un statère d'or de CYRENE, (frappé entre -322 et -315) enchassé sous le crampon d'un goémon, atteste bien l'existence de contacts à l'époque où le marin massaliote disait être arrivé en Armorique.

Plus tard, les autres réputés classiques : JULES CESAR, POMPONIUS MELA, PLINE l'ancien, PTOLOMEE, nous renseignent plus amplement sur l'existence des peuples armoricains d'origine celtique.

L'étude des documents "funéraires" ou religieux permet de croire à un peuplement assez dense, dans la partie extrême-occidentale de l'Armorique (Basse Bretagne actuelle).

De nombreux oppidums remontant au tout début de l'âge du fer ont été répertoriés : TREMARGAT, CAP D'ERQUY, CASTEL-FINANS... Ce sont des oppidums simples protégeant parfois jusqu'à 40 hectares.

D'une construction assez peu élaborée, ces premiers oppidums datent très certainement de l'arrivée des premiers celtes.

Plus tard, apparaissent les oppidums à plusieurs lignes de défense, défendus par remparts et fossés à armature de poutres de bois clouées et garnies de pierres.

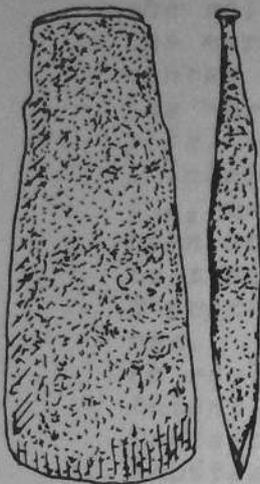
Ce genre de construction, qui caractérise l'AGE DU FER, se retrouve en Grande Bretagne actuelle, plus précisément au sud de l'ECOSSE ainsi qu'en CORNWALL (Cornouaille), ce qui démontre les liens existants entre les différents peuples de la CELTIE.

D'autres lieux de sûreté furent créés sur des éperons rocheux difficiles d'accès, car protégés par les "à pic" des falaises.

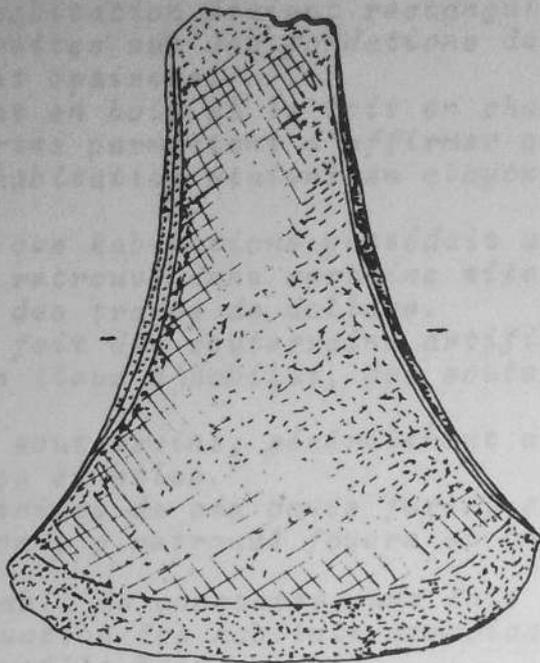
Citons pour exemple LOSTMARC'H en Crozon, BEUZEC et CLEDEN en Cap Sizun, GROIX, BELLE ISLE, MERICARDEC en Penhars-Kemper, PERAN en Pledran et le camp d'ARTUS en Huelgoat.

Il faut ajouter à ce genre d'habitat regroupé, les nombreuses implantations se situant sur les flots rocheux, sommets de collines, amas rocheux et quelques fois d'anciens cairns mégalithiques réutilisés.

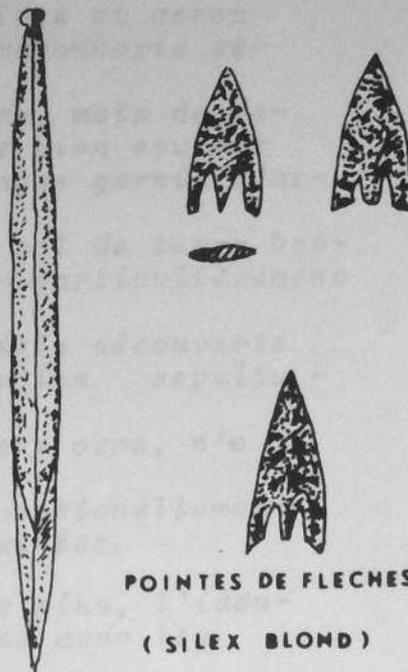
Bronze Ancien



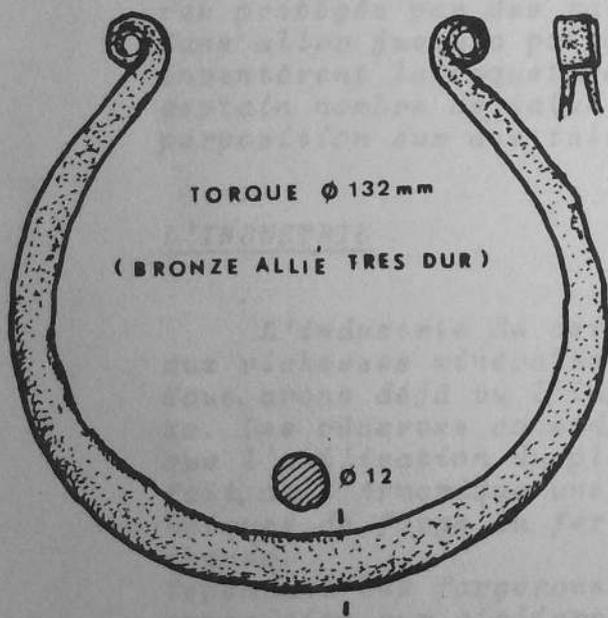
HACHE PLATE



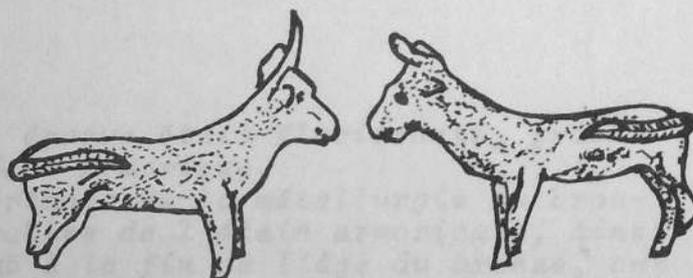
HACHE A TRANCHANT EVASE



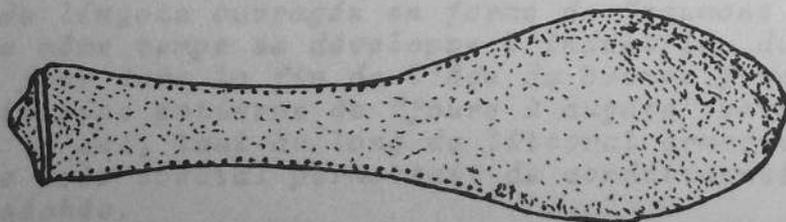
POINTES DE FLECHES
(SILEX BLOND)



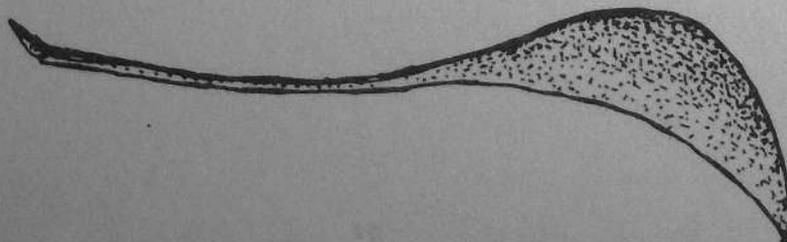
TORQUE ϕ 132 mm
(BRONZE ALLIÉ TRES DUR)



PETITS TAUREAUX (- 700 Environ)



CULLER EN OR (PLOUMILLIAU)



Les maisons d'habitation étaient rectangulaires et assez petites, construites sur des fondations de maçonnerie sèche relativement épaisses.

Les murs étaient en bois et le toit en chaume, mais de recentes découvertes permettent d'affirmer que bien souvent les murs de l'habitation étaient en clayonnages garnis d'argile.

L'intérieur de ces habitations possédait un sol de terre battue, mais on a retrouvé dans certains sites - particulièrement bien conservés des traces de dallage.

La tradition a fait des souterrains artificiels découverts à proximité des lieux d'habitat, des souterrains sepultures.

En réalité ces souterrains, généralement assez secs, n'étaient que caves et silos.

Toutefois, certaines de ces caves furent exceptionnellement habitées, car on y a retrouvé foyers et cheminées.

Il est remarquable de constater, une fois de plus, l'identité de construction des habitats armoricains avec les FOGOU de Cornouaille britannique.

Lorsqu'un habitat était déserté, pour une raison ou pour une autre, le souterrain-cave était comblé avec les déchets et ordures et soigneusement obturé afin de ne laisser aucune trace superficielle.

A proximité de ces habitats existaient des sillons de cultures protégés par des talus coupe-vent.

Sans aller jusqu'à prétendre que les celtes de cette époque inventèrent le boquetage, l'on peut toutefois constater qu'un certain nombre de talus du boquetage actuel se situent en superposition sur des talus antiques.

L'INDUSTRIE

L'industrie de cette époque était florissante, grâce aux richesses minérales de l'Armorique.

Nous avons déjà vu l'importance de la métallurgie du bronze. Les réserves considérables de l'étain armoricain, ainsi que l'utilisation du plomb à la fin de l'âge du bronze, ont fait de l'Armorique une terre préparée à l'adoption des techniques de forge du fer, d'autant que le minerai de fer y abonde.

Cependant les forgerons resteront des artisans isolés (par opposition aux ateliers du bronze) utilisant le fer sous forme de lingots ouvragés en forme de "saumons fusiformes". Dans le même temps se développe l'industrie du sel, qui vit le jour vers la fin de l'âge du bronze final.

Des batteries entières de "fours à augets" permettaient d'extraire le sel, tout au long du littoral armoricain, et un briquetage très spécial permettait de conditionner le sel en pains séchés.

Ce conditionnement spécial provient, sans aucun doute, d'une nécessité due à l'exportation ainsi que de l'utilisation du sel pour les conserves de poisson et de viande de porc.

L'organisation politique de l'Armorique

L'Armorique celtique était divisée en cités qui exerçaient leurs influences sur des étendues de territoire approximativement délimitées de nos jours.

Les NAMNETES étendaient leur influence sur le territoire situé entre la LOIRE, le SEMNON et la VILAINE, leur limite orientale sur la LOIRE étant INGRANDE.

Par contre au sud, les NAMNETES s'étaient établis jusque dans l'île de NOIRMOUTIER. Leur capitale était NANTES (NAONED en breton).

Les VENETES contrôlaient une zone située entre la VILAINE, l'OUST, et L'ELLEE ainsi que toutes les îles au large de leurs côtes: ENEZ GERVEUR, HOUAT, HOEDIC et toutes les îles du golfe du MOR-BIHAN.

Les CURIOSOLITES voyaient leur influence s'arrêter aux rives de la VILAINE, du MEU, du GARUN (jusqu'à EVRAN) et de la RANCE, mais avec une parcelle de terre à l'est de cette dernière rivière, de sorte que SAINT MALO était curiosolite. Leur capitale était COURSEUL.

Les OSISMES occupaient l'extrême occident de la presque île, c'est à dire la partie qui porte aujourd'hui le nom de FINISTERE ainsi qu'une partie des actuelles COTES DU NORD.

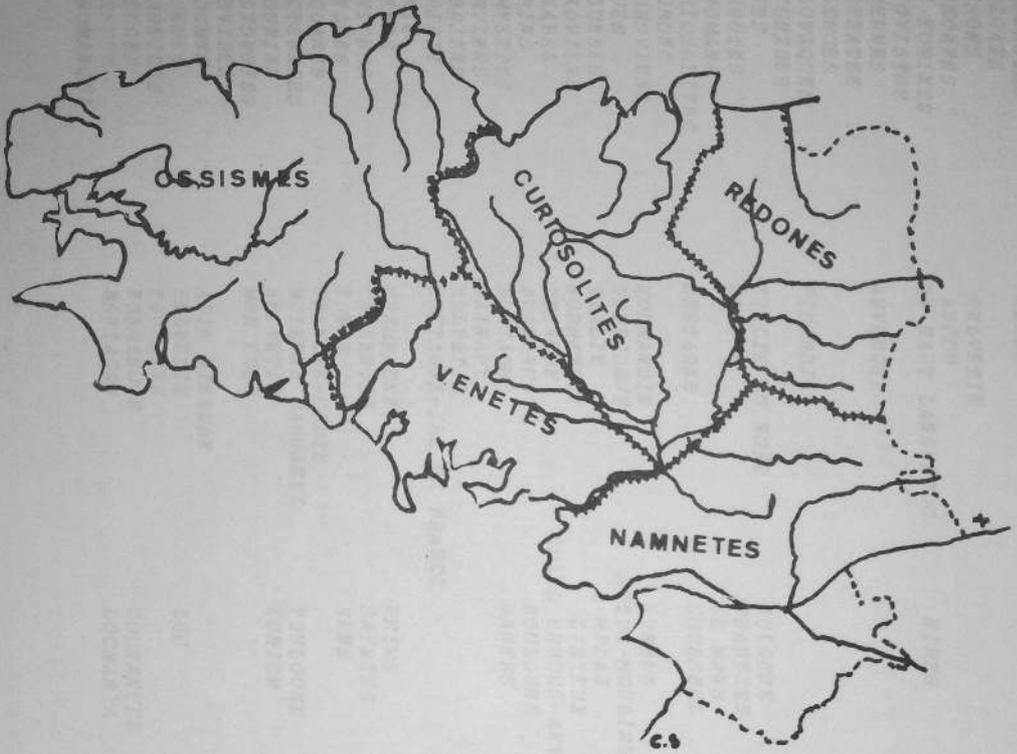
Les REDONES, quant à eux, vivaient sur un territoire délimité à l'est par le COUESNON, qui servait de frontière naturelle d'avec les pays ABRINCATE, AULERCE et ANDECAVE.

Le territoire actuel de la FRANCE était, à cette époque, pour la plus grande partie, sous le contrôle de nombreuses cités celtiques, de même d'ailleurs qu'une bonne partie de l'EUROPE occidentale.

Plus de 150 tribus ou communautés occupaient alors les vastes étendues européennes étendant même leurs champs d'action jusqu'en ASIE MINEURE par l'intermédiaire des GALATES.

Il est bon de signaler qu'à cette époque, du nord de l'ECOSSE jusqu'aux rives du PO et des côtes armoricaines aux vastes plaines de la POLOGNE, plus de 20 millions de Celtes vivaient et se comprenaient, car pour les voyageurs celtes du temps et ils furent nombreux, point n'était besoin d'interprète, malgré les différences dialectales certaines.

Organisation politique de l'Armorique



TRIBUS OU COMMUNAUTES CELTIQUES CONTINENTALES.

<u>Les:</u>	<u>installés en:</u>	<u>fondèrent:</u>
ADVATS	FLANDRES	NAMUR
ALLOBROGES	ALPES	
AMBIGATS		
AMBRONS	HELVETIE	
ANDECAVES	ANJOU	
ARE KOMIKES	EN HAUT LANGUEDOC	NIMES
ARIOVISTES		
ARVERNES	AUVERGNE	
ATREBATES		
AULERCES		
BELOVAQUES	PICARDIE	
BITURIGES		
BOIES	ITALIE DU NORD	BOLOGNE
CARNUTES	BEAUCE	CHARTRES
CENOMANS		LE MANS
CURIOSOLITES	BRETAGNE	COURSEUL
EBURONS		
EBUROVIENS	NORMANDIE	EVREUX
EDUES	BOURGOGNE	AUTUN-MOULINS
INSUBRES	ITALIE	MILAN
LEXOVIENS	NORMANDIE	LISIEUX
MENAPES	ZELANDE	GRAND BRUGES-ANVERS
MORINS	FLANDRES	BOULOGNE
NAMNETTES	BRETAGNE	NANTES
NERVIENS	HAINAUT	
OMBRIENS	HELVETIE	
PARISII	BRETAGNE-ILE DE FRANCE	
REMIS		
RHEMES	CHAMPAGNE	REIMS
SANTONES	CHARENTES	SAINTES
SENONES	YONNE	SENS
SEQUANES	FRANCHE-COMTE	
TECTOSAGES	MOYENNE GARONNES	TOULOUSE
TIGURINS	HELVETIE	ZURICH
TOLISBOIES	MER EGEE	
TREVIRÈS		
TROCMES	ASIE MINEURE	
TUGENES	HELVETIE	ZUG
TURONIENS	TOURAIN	
UNELLES	NORMANDIE	COUTANCES
VFNFTFS	BRETAGNE	LOCMARIA
VEROMANQUI		

Les Celtes

Dans le bassin du DANUBE vivait, il y a plus de 4.000 ans, un peuple très important que les historiens désigneront sous différents vocables: GALLS, GAELS, GALLIQUES ou GOIDELS. Ce sont les CELTES.

Peuple innombrable, sans aucune structure d'état, regroupant de très nombreuses communautés, les CELTES étaient arrivés aux marches de l'EUROPE occidentale, vraisemblablement à la recherche de conditions de vie et d'environnement identiques à celles de la région du globe qu'ils avaient dû quitter, chassés sans doute par des bouleversements géologiques importants.

Certaines théories actuelles situent l'origine de la vaste transhumance des CELTES dans le bassin de l'INDUS et de récents travaux tendraient à démontrer que SAMARKANDE (ville de l'U.R.S.S. située au pied de l'HYMALAYA) serait construite sur les restes d'une antique cité celtique, dont le souvenir se perd dans la nuit des temps.

La traversée de l'Europe centrale se fit en plusieurs siècles, par vagues successives, en un flot lent de centaines de milliers d'êtres à la recherche du pays où jamais le soleil ne meurt (l'HYPERBOREE l'un des grands mythes de la religion des celtes). Cette quête conduira ce vaste peuple jusqu'aux rivages extrêmes de l'occident.

Cette marche vers l'ouest des peuples celtes n'était pas axée en une seule direction car l'implantation celtique en Europe occidentale se fit sur un "front" allant des rivages de la Mer du Nord à ceux de l'Adriatique.

Rappelons que NAMUR, ANVERS, BRUGES, GAND, AIX LA CHAPELLE, ZURICH, VIENNE, MILAN, BELGRADE, sont des villes fondées par les différentes communautés celtiques.

Une de ces communautés, touchera un jour les rivages de la Mer du Nord et s'entassera bloquée par la mer sur les territoires actuels de la HOLLANDE, de la BELGIQUE et du nord de la FRANCE.

Une des tribus passera alors la mer et prendra pied sur une terre nouvelle où il sera possible de continuer la progression vers l'ouest.

Rencontrant à nouveau la mer, elle franchira à nouveau cet obstacle pour se fixer cette fois définitivement sur un territoire entièrement isolé par la mer.

Les GOIDELS ou GAELS venaient d'arriver en IRLANDE.

Le passage ayant été ouvert par les GAELS, une autre communauté prit bientôt pied sur cette nouvelle terre, reconnue bientôt comme une très grande île, beaucoup plus vaste que celle découverte par les GAELS.

Les nouveaux arrivants donnèrent à cette île le nom générique de leur communauté PRYDAIN.

Ce nom, quoique déformé, subsiste encore dans la langue anglaise pour désigner les Iles Britanniques: BRITAIN.

D'autres communautés marcheront plus à l'ouest du continent européen et se fixeront sur un nouveau territoire bordé au sud-ouest et au sud-est par de très hautes montagnes et à l'ouest par l'océan.

Ce territoire devait prendre pour nom historique LA CELTIQUE, puis deviendra LA GAULE et prendra pour des raisons historico-militaires le nom de FRANCE.

La Communauté Celtique

Le monde celtique a longtemps entretenu sur les vastes étendues de l'Europe un esprit de rêves, d'aventures et d'héroïsme.

En ce qui concerne la gestion de leurs affaires, il n'était question pour les Celtes ni d'Empire ni de Royaume car ils n'avaient jamais défini leurs frontières pas plus qu'ils n'ont cédé à la tentation de l'autorité.

Les liens qui unissaient les nombreuses communautés celtiques, étaient avant tout d'ordre culturel, car une pensée unique les animait, une langue commune malgré les différences dialectales leur permettait les échanges et enfin une religion identique guidait les recherches ésotériques de tous les celtes.

Sur les vastes étendues habitées par les celtes, existaient ce que les historiens ont appelé des royautes.

Mais combien paraissent étonnées les prérogatives du "roi" celte en regard des pouvoirs exorbitants du REX latin.

En effet le "Roi" celte était un roi élu et révocable, contrôlé par ses pairs au moyen d'une délégation de pouvoir (VERGOBRET) établie par une assemblée de tous les hommes ET DE TOUTES LES FEMMES de la communauté.

Nous pouvons affirmer ici, sans risquer l'ombre d'un démenti que la vie politique chez les celtes était une vie éminemment démocratique, et qu'ils étaient les seuls à ce moment à pratiquer la représentation populaire au sens que l'on donne à l'heure actuelle à cette manière de gouverner.

Les druides étaient quant à eux chargés de la propagation du "SAVOIR", et ce verbalement, car la civilisation celtique est une civilisation ORALE.

L'administration politique des celtes ne comporte pas d'armée permanente, mais une sorte de conscription qui mobilise les membres d'une ou de plusieurs communautés en cas de danger.

La notion de PATRIE, au sens actuel que l'on donne à ce mot, est totalement étrangère aux communautés celtes, sinon le souvenir d'une origine et d'une culture commune à tous les celtes.

Ce n'est que durant la GUERRE DES GAULES qu'un semblant de "patriotisme" tendra à se concrétiser en réaction contre l'envahisseur romain.

Si nous comparons l'organisation celte; éminemment libertaire à l'organisation politique du pouvoir romain nous pouvons constater que le pouvoir romain (modèle historique du pouvoir republicain en France) repose sur une escroquerie, car il cache sous un semblant de démocratie, l'existence d'un véritable pouvoir autocratique.

Le schéma de l'organisation romaine est des plus explicites: Primitivement limités à une tribu, composée de 3 GENOS, les Romains usurpèrent le pouvoir sur toutes les autres tribus et parvinrent à diriger, sans aucun partage, la communauté des VIRI (QUIRITES de la CIVITAS).

Confondue à l'URBS, puis plus tard rattachée à une URBS unique et maîtresse politique absolue = ROME.

LE CENTRALISME POLITIQUE ETAIT NE, et deux conceptions du monde et de l'homme allaient s'affronter.

L'organisation celtique quant à elle, se caractérise par une dispersion géographique de l'habitat, pratiquement sans cité ni ville, car en cas de danger pressant les populations celtes, disséminées dans les campagnes, se réfugiaient dans des forteresses naturelles aménagées: OPPIDUMS ou DUNS.

L'Europe du Moyen-Age pratiquait cette manière de protection quelques 10 siècles plus tard.

Dans ces forteresses, sites naturels fortifiés par un ou plusieurs fossés et possédant également des remparts, vivaient les guerriers celtes astreints à la conscription en compagnie des artisans fondeurs, forgerons et orfèvres fabricants d'armes.

En Bretagne insulaire où les romains menèrent une politique d'urbanisation forcée par regroupement autoritaire dans les villes, ces villes furent abandonnées dès le départ des occupants et les traditions furent reprises au profit des habitations campagnardes.

La sédentarisation, nécessaire au système politique romain, n'a jamais été admise par les Celtes.

De nombreux exemples prouvent la mobilité de certaines tribus car on relève l'existence de PARISII et D'ATREBATES aussi bien dans le Bassin Parisien qu'en Bretagne insulaire, de CORNOVII en Ecosse et en Cornouaille, des BOIENS en région Aquitaine (La Teste de Busch) ainsi qu'en BOHEME.

Pour expliquer les règles qui régissent les rapports entre les Celtes, il nous paraît utile de prendre en référence le système en usage chez les Celtes Irlandais.

Ce système, le mieux connu, s'appuie à partir du CLAN.

Ce mot CLAN, d'origine Gaëlique, désigne un groupement d'individus, hommes et femmes, qui n'est pas une communauté territoriale ni une communauté politique comme la tribu.

Le CLAN se compose des descendants d'un ancêtre commun ainsi que tous ceux qui au cours des années se sont alliés.

Le CLAN se caractérise par la solidarité totale de tous ses membres, et il constitue une unité militaire qui combat sous ses propres couleurs.

Au plan économique le CLAN possède la terre collectivement, car la propriété privée nominale et individuelle est une notion totalement inconnue à tous les celtes.

En Irlande, ce n'est qu'au 12^{ème}. siècle que la propriété terrienne privée apparaîtra du fait de la colonisation anglaise.

Le CLAN n'est cependant pas la cellule de base de la société celtique irlandaise, car ce rôle est dévolu à la FHINE qui en tant que groupement familial constitue la base fondamentale.

les FHINES regroupées par affinités constituent la TUATH qui peut s'identifier à la Tribu.

Un CLAN peut également faire appel à des éléments étrangers à lui, qui sont alors consacrés par le serment du sang.

Quelques gouttes de sang bues tiennent lieu de lien et de serment de fidélité au CLAN.

Cette fraternité du sang exclu tous rapports sexuels avec les éléments féminins du CLAN, ce qui empêche toute endogamie (obligation faite, dans d'autres civilisations, du mariage entre membres d'une même tribu).

Le grand peuple des Celtes est considéré par les historiens latins comme étant :... "irritable sur sa liberté, fou dans la guerre, prompt aux combats même s'il n'a que sa force et son courage" (STRABON citant POSIDONIUS).

MICHELET lui, décrit les celtes comme étant "batailleurs, curieux et avides de connaissances, cependant qu'ils sont renommés pour leur élégance, habillés qu'ils sont de vêtements de couleurs voyantes et variées suivant les familles" (1). "Se mêlant à tous, se liant volontiers avec l'étranger, toutes les qualités mais aussi tous les défauts d'une sympathie rapide" ajoute TITE-LIVE dans le *Ridendo fidem frangere*.

STRABON ajoute à ce portrait rapide que: "forts de leur haute taille et de leur nombre, ils s'assemblent aisément en grande foule, simples qu'ils sont, prenant volontiers en main la cause de celui qui est opprimé".

MICHELET a, dans son HISTOIRE DE LA FRANCE (chap.1°), donné son appréciation sur les Celtes:

"L'Europe de cette époque était le domaine des Celtes.

ROME ne sentit point le génie héroïque de cette nation, elle crut à son éternité sans penser qu'elle put un jour être détruite".

(1) Le tartan irlandais et écossais maintient cette tradition

La Religion des Celtes

La religion des Celtes était basée essentiellement sur le respect de la nature. C'était une religion pluridéiste.

Le fait que lacs, fontaines, pierres, arbres ou massifs forestiers fussent vénérés, atteste sans aucun doute possible le respect profond qu'avaient les celtes pour la nature.

Sans aucune extrapolation exagérée, des traces toponymiques peuvent être retrouvées :

VOSEGE	sacralisation des	VOSGES
PENNIN	----- d° -----	ALPES
AR DUINNE	----- d° -----	ARDENNES

Le PANTHEON des CELTES

Ce Panthéon est composé pour partie de forces de la nature :

TARAN	Le Ciel	arbitre du monde
BELEN	Le Soleil	maître des plantes
KAWR ou GARGANT,	le géant, dont RABELAIS se servira comme modèle pour son GARGANTUA	
ANNA	La grande déesse, mère de tous les dieux et aïeule des bretons qui sera récupérée par le christianisme et dont le culte en Bretagne est très profond.	
MORGANE	La déesse des eaux et du plaisir	
BERC'HED ou BRIGITE	La déesse du feu sacré	
DISPATER (An ANKOU)	Le dieu des morts	
BRAN ou LUGOS	Le corbeau	
MARC'H	Le cheval	
TARW	Le taureau	
GARW	Le cerf	
IVIN	Le dieu de l'If	
ARZ	L'ours	

Pour le culte d'ARZ, il convient de compléter, car il existe un lien certain avec ARZUF dit ARZUR PENNDRAGON, Roi mythique, fils d'UTER, et qui est lié depuis la découverte des romans de chevalerie (le Roi ARTHUR) à l'histoire des bretons, tant insulaires que continentaux.

D'autre part la constellation de la grande Ourse est appelée également Chariot d'ARTHUR (le TH se prononce Z).

On peut donc supposer qu'ARZUR pouvait être un ancien dieu participant d'un mythe astrologique.

Voilés sous des apparences chrétiennes, les dieux de la
vieille religion des celtes, ont laissé le souvenir de
leurs cultes passés.

La reconstitution du Panthéon et l'étude de la mythologie
celtique sont des travaux qui n'ont jamais été entrepris
d'une manière scientifique, sans aucun doute sous les pres-
sions exercées par le Vatican.



Les Druides

Les DRUIDES étaient les officiants de cette religion, basée sur un amalgame assez cohérent de réalités tangibles et d'abstractions recherchées.

Les DRUIDES enseignaient en effet que la matière et l'esprit sont éternels et que l'univers est régit par des lois immuables quoi qu'étant soumis à des contraintes d'ordre physique et cosmique.

Les DRUIDES enseignaient également qu'il y avait deux mondes, celui des vivants et celui du BONHEUR (à rattacher au mythe de l'île heureuse de l'HYPERBOREE).

Ce monde du BONHEUR n'était qu'un état passager, mais le défunt pouvait y vivre en conservant son identité, son caractère, avec ses passions et toutes ses habitudes.

Il y a lieu de rapprocher cette conception de la mort avec celle des chrétiens, à ceci près que pour accéder au PARADIS des CELTES, point n'était besoin de PURGATOIRE.

Quoique l'on dise, bien des bretons vivent encore avec les séquelles de l'antique religion.

Pour certains bretons il n'y a pas de différence fondamentale entre les vivants et les morts, car rien n'est stable, rien n'est fixe, tout est faux et trompeur d'apparence, sauf l'être profond de chaque homme, de chaque femme, qui lui est immortel.

Ce sont là que réminiscences très lointaines de la METEMPSYCOSE à laquelle croyaient les anciens celtes :

"Cette croyance, qui remonte au Druidisme, est enracinée et comme innée chez tous les peuples celtiques.

Elle possède un double aspect, d'une part la certitude absolue, l'évidence même de l'immortalité et d'autre part la possibilité pour l'être immortel, quelque soit sa nature, divine, surnaturelle ou simplement humaine, par la mort ou sans la mort, de prendre les apparences les plus variées.

Le trépas n'est rien; les bretons ne s'en préoccupent si fort que parcequ'il est le seuil qui donne accès à une condition future.

Le monde religieux des Celtes est donc un univers de magie où la transformation règne en maîtresse.

Mais il y a plus, et la transmutation joue, elle aussi un rôle capital. Il s'agit alors, non plus de l'évolution des apparences, mais de la modification progressive de l'être lui-même grâce aux expériences successives et aux différentes conditions de vie par lesquelles il doit passer.

C'est le but de la QUÊTE, popularisée au Moyen-Âge dans toute l'Europe par les romans de chevalerie tissés dans la matière de Bretagne.

Quête du Saint GRAAL, conquête d'objets magiques: du bassin, de la lance, du sceptre, de la clé, tout cela semble bien être le souvenir vivace d'anciens rituels initiatiques qui devaient permettre à l'homme d'accéder à des

niveaux supérieurs de conscience.

Malheureusement, seuls les éléments mythiques nous sont restés, sans doute assez modifiés, et nous ignorons tout de l'interprétation qu'en donnaient les DRUIDES et de l'usage qu'ils en faisaient" (GWENC'HLAN AR SCOUEZEC).

Mais la sphère des connaissances des DRUIDES s'étendait au-delà de la métaphysique.

La médecine, l'astronomie, la physique, la mécanique étaient de leurs préoccupations habituelles.

Chacun se souvient d'avoir vu, dans son livre de classe, la caricature des DRUIDES se livrant à la cueillette du GUI.

Le GUI avait aux yeux des Celtes une valeur symbolique, car il devait certainement être la personnalisation ésotérique de l'immortalité.

Le GUI étant cueilli en plein hiver durant la désolation de l'arbre-roi (le chêne), il personnifiait la pérennité de l'existence par ses longs rameaux verts et ses fleurs sur un arbre dépouillé.

La cueillette du GUI était donc soumise à un rite sacramental du moins en ce qui concerne l'époque, car elle avait lieu le 6ème jour de la lune en situation avec le solstice d'hiver.

On retrouve, dans la religion antique des Celtes, une cosmogonie très voisine des très vieilles religions orientales.

Il est bon de préciser que la religion des Celtes n'était pas une religion misogyne car les femmes y officiaient à tous les degrés de la hiérarchie, et elles étaient nombreuses.

La hiérarchie était élective à tous les niveaux.

Personne ne sait si les sacrifices humains étaient pratiqués par les druides.

Il y a lieu de croire que les celtes n'étaient ni plus, ni moins cruels que les autres humains de cette époque, mais la résurgence du droit très ancien dans la "TRES ANCIENNE COUTUME DE BRETAGNE" (dont nous reparlerons plus avant) : QUI TUE UN CRIMINEL, AJOUTE AU CRIME, laisse supposer que ces sacrifices humains, d'ailleurs uniquement rapportés par les historiens romains, ne seraient que légendes et affabulations servant d'alibi aux bourreaux des césars qui officiaient dans les cirques.

Les DRUIDES avaient le privilège des plus hautes connaissances en toutes les matières, et ils s'adonnaient aux recherches les plus diverses.

Ils étaient également les médecins de la communauté.

L'initiation était très longue (près de vingt ans) car rien n'était écrit, quoiqu'il exista une écriture phonétique semblable au OGHAM gaélique irlandais.

Les BARDES étaient, eux, chargés de conserver l'histoire de la communauté, ils étaient la mémoire du peuple.

Ils étaient également chargés de conserver la généalogie des CLANS.

De plus, improvisant, ils chantaient les exploits, les victoires, les revers, la tradition et l'histoire de leur peuple.

Les OVATES étaient plus spécialement chargés de l'étude des sciences et de leur enseignement.
Aucun rite ne pouvait se dérouler hors de leur présence.

Nous examinerons dans un chapitre spécial, le rôle très particulier qu'a joué l'antique religion des celtes dans l'évolution du christianisme en Europe occidentale.

Il est bon de signaler que le DRUIDISME existe encore de nos jours, tant en Bretagne insulaire qu'en Bretagne continentale.

Il est dirigé par le GORSEZ des Druides et n'a pour le moins, autant que l'on en connait, qu'une vocation culturelle.

Cependant, il existe en Bretagne une église celtique du type chrétien, dont nous reparlerons plus tard.

La Libre Armorique

Avant l'arrivée des romains, l'Armorique, nous l'avons vu, possède des structures de vie, politique et économique, très élaborées.

Les découvertes de trésors enfouis ont permis de prouver que les différentes communautés armoricaines bâtaient monnaie pour leurs échanges.

La numismatique a même permis de déceler une inflation très importante due à un gonflement énorme de la circulation fiduciaire, sans doute à cause d'un commerce très étendu, et ceci bien avant l'arrivée des romains.

Lorsque les VENETES dominaient les échanges, du fait de l'importance de leur marine, les espèces en circulation étaient communes aux communautés armoricaines, et les trésors enfouis découverts montrent, par leur homogénéité, une indépendance totale, vis à vis des ARVERNES ou des BELGS établis entre Seine et Marne.

La monnaie utilisée à cette époque, qui est exclusivement frappée dans les ateliers armoricains, était tout à fait remarquable.

Cette monnaie était d'or, titrant légèrement plus de 18 carats et pesant initialement 7,80 grammes.

Au droit de ces pièces était frappée une tête humaine, orientée à droite, avec une chevelure stylisée se terminant par de petites têtes humaines, cependant ces pièces étaient quelques fois ornées en plus d'un animal fabuleux.

A l'avers de ces pièces, figurait un cheval à tête humaine, au galop à droite conduit par un aurige juché sur un char.

Sous cette figuration apparaît souvent un personnage ailé et couché.

On a retrouvé cette monnaie VENETE dans toute la Bretagne ainsi qu'en Touraine et dans les îles Anglo-Normandes.

Après que les VENETES aient perdu la prédominance du fait de leur écrasement par les légions romaines, (CESAR et BRUTUS dirigèrent les opérations), les autres communautés émirent leur propre monnaie, c'est ainsi que l'on découvrit plus tard des monnaies provenant d'ateliers OSISMES, NAMNETES et REDONES.

Les CURIOSOLITES ne battirent monnaie que plus tard, restant pour un temps dans la mouvance économique des VENETES.

Malheureusement les monnaies d'Armorique ne comportent aucune inscription et de ce fait n'aide en rien dans la recherche des noms propres à ces civilisations. Cependant, c'est avec certitude, que l'on peut affirmer que les Celtes Armoricains entretenaient des échanges économiques très poussés avec leurs frères de Bretagne insulaire.

En effet, une grande variété de pièces d'or de provenance armoricaine ont été retrouvées dans le sud de l'Angleterre, attestant un trafic commercial d'importance, tant par l'étain qu'avec le sel.

Cette époque marquée par la colonisation romaine termine la période protohistorique de l'Armorique et marque la naissance historique de la BRETAGNE.



AVANT D'ETRE TRICOLORE IL FUT NOIR ET BLANC

MONNAIES ARMORICAINES

LA CONQUÊTE ROMAINE



VENETE EN OR



CURIOSOLITE EN ARGENT



VENETES EN ARGENT



NAMNETES EN OR



REDONES ARGENT



OR



OR



Agrandissement dudroit d'un stàtère Venete en or
BN (CABINET DES ANTIQUES)

LA CONQUETE ROMAINE

Au deuxième siècle avant notre ère, LA CELTIE tant insulaire que continentale était l'objet de raids de voisins soucieux de s'approprier les richesses celtes.

En effet, par son développement industriel et ses richesses agricoles, témoignages d'une prospérité certaine, la CELTIE excitait les appétits.

Ce fut tout d'abord la CELTIE INSULAIRE qui fut touchée par l'invasion des CIMBRES, tribu originaire du JUTLAND, bientôt suivis par les TEUTONS également originaires du JUTLAND.

Ce fut alors le tour de la CELTIE CONTINENTALE qui fut envahie par les tribus germaniques.

Tour à tour, le Hanovre, la Westphalie, la Thuringe et la Bohême furent envahis.

JULES MICHELET explique que les ROMAINS eurent l'idée d'envahir la CELTIE pour la garantir des invasions germaniques et l'empêcher ainsi d'être germanisée.

Le bon apôtre, que cet impérialisme romain, toujours prompt à défendre les faibles !

La conquête romaine a coûté plus de 2 millions de morts dans les premières années de cette guerre, c'était la meilleure façon d'éviter la pseudo-germanisation aux celtes, que de les trucidier par million.

MICHELET a simplement oublié que l'impérialisme romain a déjà conquis en -58 et ce depuis environ 2 siècles (-241) une partie de l'Afrique du Nord, la Cyrénaïque, l'Afrique proconsulaire, une grande partie de l'Asie mineure, la Macedoine, toute l'Espagne et le Portugal, la Narbonnaise, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, la Crète, la Syrie, soit en fait TOUT LE BASSIN MEDITERRANEEN.

Les conquêtes ne s'arrêteront pas là, car après la CELTIE, ce sera le tour des Germains, des Mauritaniens, des Arabes, des Thraces et de la Mesopotamie.

C'est en -56 que commença la conquête romaine après la ruée des cohortes de l'envahisseur.

L'aisance avec laquelle évoluèrent les lourdes formations romaines s'explique par l'existence d'un réseau de routes très bien entretenues.

Il est remarquable de constater que les GAULOIS, qui ne sont en réalité que les CELTES continentaux, sont toujours décrits comme étant un peuple de barbares (ce terme étant pris ici comme synonyme de sauvages).

Souvenons nous de cette image, désormais classique, des manuels d'histoire; opposant la hutte du sauvage gaulois devant laquelle divaguent volailles et cochons, au palais de marbre majestueux du fin lettré romain.

Ce n'est certes pas un hasard si une institution d'état, en l'occurrence l'Education Nationale a commis tant de vilénies pour tenter de discréditer un peuple, qui de Belgrade à

Cherbourg, d'Anvers à Bordeaux, de Vienne à Paris et du Mans à Milan a éclairé le monde de son époque de sa connaissance et marqué l'histoire de l'Europe d'une empreinte indélébile. Ce peuple a tout d'abord été liquidé militairement, puis asservi et enfin exterminé.

En 80 ans de la fameuse PAX ROMANA, le peuple celte a été réduit à 5 millions d'individus, ce qui a permis à certains historiens de prétendre que ROME avait fait le monde. Par la suite, pour plus de sûreté, le peuple celte a été rayé, biffé, effacé de l'histoire enseignée dans les écoles.

A peine quelques lignes sur les moeurs et coutumes des celtes, quelques pages romancées sur VERCINGETORIX (1) et ALESIA et l'on passe à la civilisation GALLO-ROMAINE, qui...que... et tout rentre dans l'ordre, ET LA GAULE VECUT HEUREUSE (sic.). Ce qui de notre temps, permet à certains de prétendre que la France est latine et que son génie est dû aux romains.

Viendra sans doute le temps où chacun retrouvera sa vraie place dans l'histoire de l'humanité, et alors, mais alors seulement, l'on s'apercevra avec surprise que la ROME tant vantée et adorée n'était RIEN.

Rien sinon une cité de contrainte dont le pseudo-génie réside dans la gloire militaire, dans le vol, le pillage, l'assassinat et l'adaptation des connaissances et des sciences des peuples colonisés.

Même la religion de ROME ne fut qu'un panthéon traduit du Grecq.

Les Jeux du cirque sont eux authentiquement romains, mais ils n'ont jamais été un témoignage de grandeur.

Jusqu'à sa décadence, L'EMPIRE ROMAIN dit UNIVERSEL, scindé en Empires d'Orient et d'Occident, tiendra sous son joug féroce, une multitude de peuples qui subjugués, se verront imposer une pseudo-culture romaine, culture née de la synthèse des habitudes et moeurs des peuples colonisés.

Ce qui appartient en propre à ROME, c'est l'administration politico-militaire qu'elle a entièrement créée. Cette administration a été instrument de la domination et la cause de la disparition totale de civilisations hautement développées, donc gênantes pour les césars dégénérés.

Il est remarquable de constater que les grands écrivains de l'époque sont dans leur grande majorité des gens qui ne sont pas romains.:

SENEQUE, PHILON d'Alexandrie (Grecq), LUCAIN (Perse), FLAVIUS JOSEPH (Juif de langue grecque) PLINE l'ancien, QUINTILIEN, PLINE le jeune, TACITE, SUETONE, EPICTETE, JUVENAL, AULU-GELLE, LUCIEN etc...

Rome a instauré, dans les pays conquis, le système des grands propriétaires terriens vivant sur leurs terres (?) en seigneurs tout-puissants, employant des esclaves (colons) pour la culture.

Ce système devait persister après la fin de l'Empire romain et permettre la naissance de la féodalité.

(1) VERCINGETORIX n'était pas un nom propre mais un titre hiérarchique militaire de la CELTIE continentale
VER= préfixe d'intensité (grand, fort) CINGETO= radical signifiant guerrier RIX= chef

C'est des "Barbares" que viendra la fin de cet empire, car ODOACRE déposera le dernier empereur d'Occident: ROMULUS AUGUSTULE en 476 .

Les tentatives de l'empereur d'Orient JUSTINIEN pour assurer la pérennité de l'empire demeureront vaines et l'empire disparaîtra.

La domination romaine aura laissé des traces indélébiles tant par son administration très centralisée que par le modèle de son gouvernement qui inspirera certains politiciens jusqu'à nos jours.

ROME a fait disparaître une société de type humaniste et libertaire qui laissait à l'homme sa vraie place, pour lui substituer une société de coercition de type dictatorial.

Sans vouloir prétendre que le système celte (pour tant qu'il soit possible d'en choisir un, parmi la diversité liée aux différences des communautés) était le meilleur, et sans oser affirmer que ce système n'était en rien perfectible, au seul vu des désastres engendrés par le système romain :

- propriété foncière aux seules mains de quelques uns
- Pouvoir politique délégué à un seul homme ou à une caste
- création d'une société de classe

ensemble de règles qui devait dégénérer en des guerres interminables pour la prédominance de l'ETAT.

Nous sommes en droit de nous demander ce qui serait devenu le monde actuel si l'antique civilisation celtique avait pu se développer, jusqu'aux temps dits modernes.

A tout considérer, les résultats ne pouvaient qu'être meilleurs. Qui le sait? Qui peut le dire?

En tout cas, les héritiers des celtes n'ont pas à rougir des comparaisons historiques.

Les romains utilisaient un qualificatif pour désigner les peuples non-romains, en toute ingénuité ils les nommaient: LES BARBARES. Alors vivent encore et à jamais de tels peuples.

La guerre des Gaules a fait l'objet d'un véritable reportage de la part du général en chef, où bien entendu, CESAR JULES a le meilleur rôle, (on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même) et MICHELET JULES s'est très largement inspiré des "Commentaires" pour écrire son histoire de la FRANCE :

"La malveillance des Gaulois, dit-il mit plusieurs fois en péril les projets de CESAR" dont il brosse par ailleurs un tableau des plus flatteurs :

"J'aurais voulu voir cette blanche et pâle figure, fanée avant l'âge par les débauches de ROME, cet homme délicat marchant sous les pluies de la GAULE, à la tête des légions traversant les fleuves à la nage; ou bien à cheval entre les litières où ses secrétaires étaient portés, dictant quatre, six lettres à la fois, remuant ROME du fond de la Belgique, et domptant en dix années la Gaule, le Rhin et l'Océan

du Nord.

Ce chaos barbare de la Gaule était une superbe matière pour un tel génie (JULES MICHELET. Histoire de France. Chapitre II 1869)".

Après avoir lu ce dithyrambe à l'égard de CESAR, écrit par ce maître, (reputé comme étant historien de Gauche (?)) encore écouté et suivi par toute l'histoire enseignée en France, quoi d'étonnant à constater les distorsions, les contre-vérités flagrantes acquises maintenant comme vérités historiques et distillées aux jeunes esprits des écoles communales.

C'est par contre LACTANCE apologiste chrétien (né en 250 en Afrique) qui brosse un tableau réputé exact de la situation de la GAULE durant la PAX ROMANA.

"Tellement grande était devenue la multitude de ceux qui recevaient en comparaison du nombre de ceux qui devaient payer, telle l'énormité des impôts, que les forces manquaient aux laboureurs, les champs devenaient déserts, et les cultures se changeaient en forêts.

Je ne sais combien d'emplois et d'employés fondirent sur chaque province, (1) sur chaque ville: MAGISTRI, RATIONALES, VICAIRES de PREFETS.

Tous ces gens-là ne connaissaient que condamnations, proscriptions, exactions; exactions non pas fréquentes, mais perpétuelles et dans ces exactions d'intolérables outrages.

Mais la calamité publique, le deuil universel, ce fut quand le fléau du CENS (2) ayant été lancé dans les provinces, les censiteurs se répandirent partout, bouleversèrent tout.

On mesurait les champs par mottes de terre, on comptait les arbres, les pieds de vigne. On inscrivait les bêtes, on enregistrait les hommes. On n'entendait que les fouets, les cris de la torture; l'esclave fidèle était torturé contre son maître; la femme contre son mari, le fils contre son père, et faute de témoignage on les torturait pour qu'ils déposent contre eux-mêmes.

(1) Ici au sens romain du terme: Pays battu, ce qui ne change rien pour la Bretagne historique.

(2) Dénombrement des gens, de la terre, de la fortune (?) de chacun pour le paiement de l'impôt. Le mot est resté, car dans certaines régions de France une métairie est appelée CENSE.

et quand ils cédaient, vaincus par la douleur, on écrivait ce qu'ils n'avaient pas dit.

Point d'excuse pour la vieillesse ou la maladie, on apportait les malades, les infirmes.

On estimait l'âge de chacun, on ajoutait des années aux enfants, on en ôtait aux vieillards.

Tout était plein de deuil et de consternation.

Encore ne s'en rapportait-on pas à ces premiers agents; on en envoyait toujours d'autres pour trouver d'avantage, et les charges doublaient, car ceux-ci ne trouvant rien, ajoutaient au hasard pour ne pas paraître inutiles.

Cependant, les animaux diminuaient, les hommes et les femmes mouraient, mais on n'en payait pas moins l'impôt pour les morts".

Que voilà donc une vie des plus agréables décrite par un citoyen de ROME.

La situation était telle que partout en Gaule Celtique le peuple opprimé se révolta.

Ivres de misère et de colère, excités par tant d'indignité, les communautés celtiques se ruèrent à l'assaut du pouvoir romain.

Plusieurs villes furent prises et brûlées et la campagne leur appartint jusqu'à l'arrivée des renforts envoyés par MAXIMILIEN qui par une répression féroce écrasa cette révolte connue sous le nom de BAGAÚDE (du Celte BAGA=COMBAT) qui était conduite par AELANIUS et AMANDUS.

Les romains dressèrent même un monument pour l'occasion. Ce monument perpétue le souvenir des milliers d'assassinats perpétrés au nom du maintien de l'ordre romain.

La colonne de CUSSY en Bourgogne témoigne de ce massacre, mais trop de gens croient encore voir ici un témoignage de la grandeur romaine alors qu'elle n'est que le rappel de la barbarie de l'occupant romain.

Plus tard, le fait que CONSTANTIN fit reconnaître le CHRISTIANISME ne change rien à la situation dans les Gaules et en Bretagne insulaire.

Cet empereur, qui fit diminuer la capitation de près de la moitié (320) sera un des rares césars à mourir de mort naturelle (337).

La situation économique était telle en Gaule Celtique que PROBUS avait déjà en 278 décrété la déportation des GERMAINS pour repeupler le HAINAUT, et celle des FRANCS de GERMANIE afin de remettre en valeur la PICARDIE et le Pays de LANGRES.

Mais la situation économique ne s'améliorait pas pour autant, tant et si bien qu'à la fin du 4ème siècle, des millions d'arpents étaient en friche.

Une ultime manœuvre politique amorcée par GRATIEN (ce qui lui vaudra d'être égorgé à LYON en 383) et poursuivie par HONORIUS (396) tendant à l'organisation de pouvoirs politiques garantis par des assemblées de province (Régionalisation avant la lettre) ne put revigorer les énergies lassées de tant de misères.

L'empire romain touche à sa fin .

Il laissera pour les siècles futurs nombre de témoignages matériels : Théâtres, cirques, aqueducs, mais aussi des traces profondes quasi indélébiles dans l'administration politique des peuples : Cités, fonctionnariat, organisation censitaire du pouvoir par délégation aveugle aux édiles... etc...

L'héritage politique de ROME va permettre à une aristocratie des armes de se développer dans toute l'Europe.

La société celtique antique où pouvaient apparaître les prémices de l'organisation assurant la liberté individuelle et le respect de la personnalité dans une société communautaire, cette civilisation est morte.

Le monde va maintenant se développer à partir d'un exemple romain.

Cependant là encore, le caractère même du celte, lui permettra de surnager dans cet immense naufrage.

Il reste à ce moment 5 millions de Celtes non-encore intégrés, ce sont eux qui assureront la pérennité des peuples Ecossais, Gallois, Manx, Irlandais, Cornouaillais, Galicien et Breton.

L'Irlande n'a été que peu touchée par la PESTE ROMAINE et c'est de ce pays que viendra la renaissance celtique.

C'est le Breton PELAGE (1) qui établira la philosophie celtique que JEAN L'ERIGENE (L'Irlandais) popularisera et que plus tard reprendront les bretons ABAILARD et DESCARTES.

La langue celtique continentale avait disparu du territoire de l'Europe continentale. Seule l'Armorique parlait encore le Celtique.

En Bretagne insulaire, la colonisation Romaine n'avait pas entamé les langues celtiques.

C'est dans les ruines et la désolation que devait agir le levain du Christianisme. On comprend que dans une telle situation, PELAGE soit écouté et que les idées qu'il professe se soient répandues avec une telle célérité, d'autant que les DRUIDES, BARDES et OVATES transfuges de l'antique religion reprennent en mains ce qui reste des communautés celtiques continentales.

(1) Pelage du grec PELAGIOS = surnom signifiant l'homme des rivages de la mer.

De l'Armorique a la Bretagne

La rupture de l'équilibre romain, signe avant-coureur de l'effondrement, avait permis à l'Armorique occidentale (1) de bénéficier d'un certain laxisme dans les règles imposées par l'occupant, ce qui a permis aux celtes armoricains de déclencher des révoltes tendant à leur permettre de recouvrer l'indépendance.

Malgré une répression féroce menée par le TRACTUS ARMORICANUS (organisme militaire romain de l'Armorique occidentale) aidé par des contingents de mercenaires ALAINS venus de Germanie, (fait attesté par l'historien grecq ZOZIME), on peut considérer que très tôt dans la déconfiture de l'empire romain, les celtes armoricains ont établi une indépendance de fait, sur un territoire libéré de toute présence romaine, dont les limites sont à peu de chose les limites de la Bretagne historique.

Certains historiens vont jusqu'à prétendre qu'alors se dessinaient déjà des relations très suivies entre l'Armorique indépendante et les communautés celtes libres de la Bretagne insulaire, et d'Irlande et qu'une "Thalassocratie celtique" unissait les peuples celtiques, riverains de l'Atlantique, de la Manche, de la Mer d'Irlande et de la Mer du Nord.

Le destin historique de l'Armorique allait bientôt changer.

En effet les invasions saxonnes, jutes et angles commencent à l'est de la Bretagne insulaire et les celtes sont refoulés vers l'ouest et le nord de l'Ile (Pays de Galles, Cornwall, Ecosse, Strathclyde).

La pression constante des nouveaux envahisseurs est telle que la concentration des populations fait apparaître des risques de famine dans les terres encore contrôlées par les bretons insulaires.

Ces terres sont protégées par des accidents naturels de terrain, mais les cultures ne suffisent plus à nourrir autochtones et réfugiés dont la densité ne cesse d'augmenter.

C'est grâce à la remarquable étude de NORA CHADWICK, publiée en 1965, que nous pouvons maintenant connaître le mécanisme de l'arrivée des BRETONS en Armorique.

Ils donneront leur nom à la péninsule, consacrant ainsi la naissance historique de la BRETAGNE.

Cette BRETAGNE, synthèse des Celtes armoricains et des émigrants de GALLES et de CORNOUAILLE, peuple de génie méprisé, authentique nation fondée sur une communauté d'esprit et de langue mais dont l'existence a toujours été niée par les tenants du Jacobinisme.

(1)-L'Armorique était à cette époque beaucoup plus étendue car elle regroupait, outre la Bretagne, une partie de la Normandie et la Mayenne

Les liens entre les communautés, insulaires et continentales, sont attestés par la toponymie, qui révèle une similitude certaine des noms Bretons et Gallois :

BRETAGNE

PAYS DE GALLES

Langollen
Tourch

Llangollen
Twrch (le W gallois se prononce OU)

Elliant
Penhars
Landeveau
Lanildut
Tregastel

Elian
Penharth
Llandeilo
Llanilltud
Trecastell ...

D'autres exemples toponymiques peuvent être cités à partir du mot ABER qui signifie estuaire :

BRETAGNE

PAYS DE GALLES

Aber Ildut

Abertawe (Nom gallois de SWANSEA)

Aber Wrach
Aber Benoit

Aberystwyth
Aber Dyfi

Les liens entre la BRETAGNE et le PAYS DE GALLES sont également attestés par la similitude des deux langues, qui malgré des siècles de séparation ont gardé la même grammaire, les mêmes règles de pluriel, le même vocabulaire (pour une grande partie), malgré une différence orthographique due aux influences culturelles des deux grands voisins (France et Angleterre).

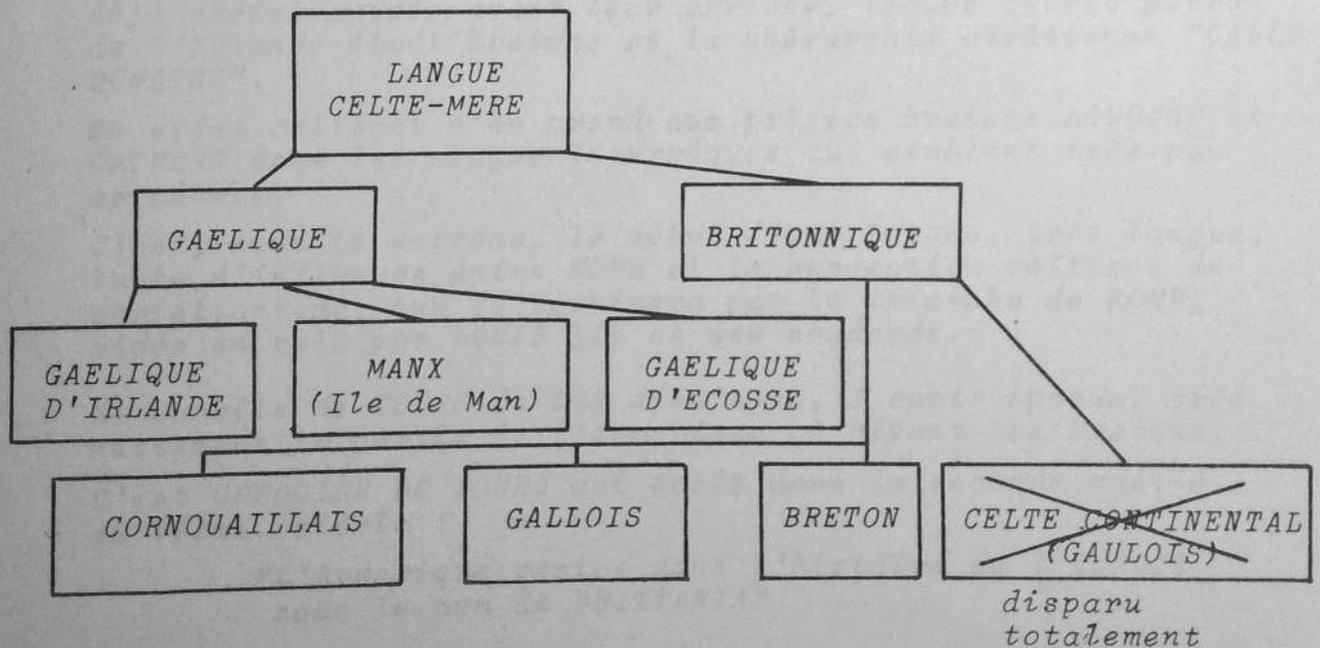
	<u>BRETAGNE</u>	<u>PAYS DE GALLES</u>	<u>CORNOUAILLE</u>
un	unan	un	un
deux	daou	dau	deu
trois	tri	tri	try
quatre	pevar	pedwar	peswar
cinq	pemp	pump	pymp
six	c'hwec'h	chwech	whegh
sept	seizh	saith	seyth
huit	eizh	wyth	eth
neuf	nav	naw	naw
dix	dek	deg	dek
vingt	ugen	ugain	ugans
trente	dekvarnugent tregont	deg ar hugain	dek warn ugans
quarante	daou-ugent	deugain	deu ugans
cinquante	hanterkant	hanner cant	hanter cans
soixante	tri-ugent	tri-gain	try-ugans
lundi	di lun	dydd lun	de lün
mardi	dimeurzh	dydd mawrth	de merth
mercredi	dimerc'her	dydd mercher	de mergher
jeudi	di riau	dydd iau	de yow
vendredi	di gwener	dydd gwener	de gwener
samedi	disadorn	dydd sadwrn	de sadorn
dimanche	di sul	dydd ul	de sul

BRETAGNEPAYS DE GALLESCORNOUAILLE

pain	bara	bara	bara
vin	gwin	gwin	gwyn
beurre	amanenn	ymenyn	amanyn
lait	laezh	llaeth	leth
champs	mezh	maes	maeth
fleur	bleunienn	blodeuyn	bleuneuyn
père	tad	tad	tas
mère	mamm	mam	mam
fils	mab	mab	map
fille	merc'h (plac'h)	merch	myrgh
jour	deiz	dydd	deth
nuit	noz	nos	nos
vent	avel	awel	gwyns
pluie	glav	glaw	glav
soleil	heol	haul	howl

Cette survivance de la communauté de ces langues celtiques du rameau *britannique*, au travers des siècles de colonisation culturelle, atteste la fraternité et la pérennité des peuples de la Celtie.

Il convient toutefois de préciser que si la langue mère des celtes antiques était commune à toutes les communautés, elle s'est ramifiée en différents rameaux du fait de l'isolement de certaines communautés (Gaëls de l'Irlande, de l'Ile de Man, et d'Ecosse).



Certains linguistes font dériver la langue bretonne d'une racine galloise qui se serait modifiée au contact d'un substrat du celte continental (Gaulois) et appuient leur thèse sur l'actuelle existence du Vannetais (dialecte breton du Pays de Vannes) qu'ils reconnaissent comme étant d'essence gauloise.

Nous ne prendrons pas position ici, mais le débat reste ouvert.

Nous savons donc que les Bretons s'installèrent sur le continent, mais quant à situer exactement le moment, les témoignages sont rares.

Lors du concile de TOURS (461) un évêque des Bretons participe aux travaux de cette assemblée.

A la même époque, un tiern débarque avec 12.000 personnes, nous dit JORDANES, plus tard en 467 SIDOINE APOLLINAIRE cite un de ses correspondants comme étant RIOTHIME, tiern breton (déjà cité par JORDANES), et en 472 parle des Bretons de la Loire.

Au VI siècle PROCOPE écrit que : Les bretons sont en Gaule.

Ce sont là quelques témoignages qui nous font part de l'arrivée des Bretons.

Nous pouvons donc penser qu'entre le 5ème. et le 6ème. siècle, dans un mouvement continu, les bretons arrivèrent en Armorique afin de soulager leurs frères qui les avaient accueillis, en Galles et Cornouaille.

Sous la conduite de leurs "tierned"(1) groupés en communautés ils prirent pied sur la nouvelle terre, se répartissant au gré des possibilités.

Nul doute qu'il y eut algarades et même combats entre les armoricains et les nouveaux arrivants, mais l'on peut penser qu'il n'y eut pas colonisation au vrai sens du terme, eut égard aux liens puissants qui unissaient ces différents peuples.

Entre 511 et 520, se produisent des heurts entre les bretons, déjà christianisés avant leur arrivée, (Saint Patric patron de l'Irlande était breton) et la hiérarchie chrétienne "GALLO ROMAINE".

En effet celle-ci s'en prend aux prêtres bretons LOVOCAT et CATHERN dont les usages liturgiques lui semblent très peu orthodoxes.

C'est, nous le verrons, le début d'une longue, très longue, lutte d'influence entre ROME et la conception celtique du christianisme, qui se terminera par le triomphe de ROME, aidée en cela par LOUIS XIV et ses soudards.

Le Concile de TOURS de 567 distingue, à cette époque, très nettement la partie de l'Armorique où vivent les bretons.

C'est GREGOIRE DE TOURS qui écrit dans la seconde moitié du VIème. siècle :

"L'Armorique rentre dans l'histoire de l'EUROPE sous le nom de BRITTANIA"

Dès lors la BRETAGNE est née et constitue déjà une entité historique possédant une unité de langue, de moeurs et de coutumes partant de droits coutumiers différents du reste de l'ancienne gaule romaine déjà investie par d'autres "barbares" (au sens latin du terme).

En effet les invasions ont continué par l'est et les différentes communautés celtiques qui avaient pu résister au raz-de-marée romain et à ses façons quelque peu directes d'imposer sa culture (ne jamais oublier que 20 millions de celtes ont disparu de la surface de l'Europe) furent balayées.

(1) pluriel de tiern.



La BRETAGNE Historique

C'est alors l'installation, sur le nord de l'ancienne gaule, d'envahisseurs venus de GERMANIE, ce sont les FRANKS, dont le roi MEROVEE, troisième roi frank, établira son pouvoir dynastique sans partage.

Car les FRANKS considèrent que le ROI tient son pouvoir de DIEU, qu'il n'est pas tenu par la loi et qu'il incarne la nation toute entière.

Le pouvoir est sans aucune limite, et c'est une aggravation du système romain. L'AUTOCRATIE est donc un apport historique des FRANKS.

Il n'est pas aisé de classer les peuples originaires de GERMANIE, cependant jusqu'au Vème. siècle l'unité linguistique des GERMAINS semble subsister.

Mais dès après le Vème. siècle la mouvance des invasions ajoutée aux dérivations dialectales fait que le fossé linguistique se creuse et conduit inévitablement les différents peuples GERMAINS à une complète incompréhension.

Les peuples GERMAINS se répartissent en deux grandes familles parlant des dialectes différents :

LES GOTO-SCANDINAVES qui regroupent : GOTHES, VANDALES, BURGONDES, BASTARNES.

LES GERMAINS CONTINENTAUX qui regroupent : FRANKS, ALAMANS, LOMBARDS, BAVAROIS.

C'est entre ces deux familles que se situe la souche du dialecte de la Mer du Nord, qui par l'entremise des Angles et des Saxons deviendra aux temps modernes la langue anglaise, synthèse de ce dialecte et de l'apport celte et normand.

S'il est certain, que déjà au III siècle les GERMAINS avaient pénétré sur les territoires soumis par les romains, avec ou sans leur accord, nous l'avons vu, les invasions du Vème. siècle n'ont rien de comparable.

C'est le 31 Décembre 406 (certains historiens datent en 405) que la frontière de Rhenanie céda.

Par cette brèche, s'engouffrèrent les tribus germaniques dans un empire romain en pleine déconfiture.

Une Europe nouvelle allait naître de l'élan de la "barbarisation". Au sens latin du terme, étaient BARBARES, tout ce qui n'était pas latin.

Est-ce à dire que les GERMAINS ne possédaient aucune civilisation? Que non pas, les GERMAINS possédaient bien une civilisation propre, mais les romains les disaient barbares, comme l'Europe du 19 siècle parlait des : "sauvages de l'Afrique ou de l'Océanie, avec ce petit rien de mépris qui caractérise le "civilisé"(?) vis à vis de celui qui est considéré comme étant un "primitif".

Les dialectes parlés par les GERMAINS se repartissaient en 3 groupes:

Le groupe NORDIQUE	:	vieux nordiques
Le groupe OSTIQUE	::	Gotique, Burgonde, Vandale
Le groupe WESTIQUE	:	Francique, Alamanique, Bavarois, Anglo-saxon, Lombard.

Ces dialectes ne sont plus parlés depuis le VII^{ème}. siècle car ils ont laissé la place aux langues qui en sont plus ou moins directement issues : Le Néerlandais, l'Anglais, l'Allemand.

La langue française quant à elle échappe à cette dérivation, car le Français n'est pas une langue dérivée, mais une langue entièrement "fabriquée" à partir d'un dialecte parlé dans le nord-est parisien (ROISSY en FRANCE).

Nous reviendrons plus en détail sur cette question de la langue dans un chapitre consacré aux mécanismes de l'oppression culturelle.

Les "barbares" en achevant l'Empire romain ont contribué à fonder l'Europe telle qu'elle est encore à l'heure actuelle.

Les WISIGOTHS ont préparé l'IBERIE à recevoir l'apport musulman.

Les FRANKS ont transformé la GAULE en construisant un empire qui en incorporant sous CHARLEMAGNE la GAULE, la GERMANIE, le Pays ALAMAN, le Pays BAVAROIS, donnera à la future Europe un semblant d'unité.

Les Anglo-saxons, bloqués par les fortifications naturelles, derrière lesquelles sont retranchés les bretons insulaires, verront leur influence stoppée aux limites actuelles du Pays de Galles, de Cornouaille et de l'Ecosse.

Comme on le voit, les cartes sont distribuées, et une longue, très longue période historique va maintenant se dérouler, cette période, les historiens l'appelleront : MOYEN AGE.

Cette période du MOYEN AGE jouit, si l'on peut dire, d'une mauvaise réputation.

Notre propos n'est pas de tenter la réhabilitation du MOYEN-AGE, mais il est cependant curieux de constater que les historiens officiels ont une propension très marquée à présenter cette période comme maudite et synonyme d'obscurantisme, au point que cette idée est entrée dans le langage courant.

Il est non moins curieux de constater que cette période du MOYEN-AGE se situe entre la décadence de ROME et le retour en force des coutumes latines, appelée comme par hasard la RENAISSANCE, comme si les nombreux témoignages de l'esprit et du génie créateur des hommes du MOYEN-AGE n'existaient pas.

Le territoire français est couvert de ces témoignages:

NOTRE-DAME, CHARTRES, REIMS. N'est-ce pas la preuve qu'il

était superflu de parler de RENAISSANCE pour saluer le retour de la domination culturelle latine, à moins de s'identifier à cette culture, ce que le pouvoir royal ne manquera de faire.

Toujours est-il que les structures en place, permettent à un certain CLOVIS (petit fils de MEROVEE) de fonder un royaume frank où se mélangent nombre de tribus franques: BRUCTERES, AMSIVARIENS, CHAMAVES, USIPETES, TUBANTES, CHATTUARI, CHATTES, CICAMBRES, TEUCTERES, HESSOIS.

Certains historiens ont tenté d'accréditer, pour des raisons de nationalisme politique, la thèse des deux mondes franks; LES FRANKS SALIENS et LES FRANKS RIPUAIRES, opposant ainsi franks "français" et franks "allemands" (toujours la méthode DEROULEDE-LAVISSE).

Or il n'en est rien.

Les FRANKS SALIENS ont existé mais en tant que tribus éparpillées sans constituer en aucun moment, un groupe politique autonome et homogène.

Quant aux FRANKS RIPUAIRES, ils ne sont cités pour la première fois qu'en 726 (RIBOARI) et ce qualificatif désigne les habitants de la région de COLOGNE et n'a rien à voir avec une organisation tribale ou clanique particulière.

La LOI SALIQUE n'apparaît qu'à l'époque merovingienne, et la LOI RIPUAIRE, prolongement de la loi Salique n'a de fondements qu'à partir de 803 (CHARLEMAGNE).

En réalité les FRANKS ne sont qu'un seul et même peuple, que les "accidents" historiques diviseront en FRANCAIS, BELGES, LUXEMBOURGEOIS ou ALLEMANDS.

CLOVIS était frank salien et PEPIN le BREF (Carolingien) était Frank ripuaire. Quoiqu'il en soit, la période MEROVINGIENNE commence alors que se développe à l'extrême pointe de l'Europe un pays maintenant connu sous le nom de BRETAGNE.

Les FRANKS pour les Bretons n'étaient pas des inconnus, car dès le 5^{ème}. siècle des mercenaires "LETES" étaient venus dans la région de RENNES, comme en témoignent les trouvailles funéraires d'ALLOIN, de la BOUEXIERE et de RENNES.

MELAINE, évêque de RENNES se rendra même au concile d'ORLEANS en compagnie des évêques de VANNES et NANTES, où ils rencontreront CLOVIS en 511 (année de sa mort).

La BRETAGNE développait alors son commerce, exportant son vin et son sel vers la Bretagne insulaire (que désormais nous nommerons Grande-Bretagne, pour la clarté de l'exposé).

En effet, la découverte d'un trésor enfoui à BAIX (Pays de Rennes), qui comportait 400 deniers d'argent et 30 SCEATTAS (monnaie anglo-saxonne du VII^{ème}. siècle) atteste la vigueur des échanges économiques, d'autant que les marchands irlandais commencent eux aussi à apparaître sur les marchés bretons.

Mais la Bretagne, dont LABORDERIE a pu écrire dans son HISTOIRE DE BRETAGNE (T 1 p.179)

"Sans l'émigration bretonne, la péninsule armoricaine ne serait devenue qu'un pays de langue latine, province du royaume des FRANKS, languissante, inculte et désolée.

L'émigration bretonne lui a donné un peuple nouveau, de race et de langue celtique, peuple fier, "énergique et indépendant qui l'a fécondée, défrichée, en un mot qui a fait la BRETAGNE".

Cette Bretagne vivait sous la permanente menace des raids militaires franks.

CHILPERIC (fils de CLOTAIRE, époux de FREDEGONDE, de la main de qui il périra) envoie une armée francque afin de conquérir ce pays dont la renommée commerciale commence à se répandre.

Bien que la Bretagne soit alors divisée en trois principautés, le roi frank commet l'erreur de s'attaquer à WAROCH, chef de guerre des bretons du BRO-EREC, ce qui lui vaut d'être battu à plate couture sur les bords de la VILAINE en 580.

L'armée de CHILPERIC composée de mercenaires Poitevins, Manceaux et Saxons du Bessin doit repartir vers ses bases de départ, après une défaite mémorable.

Mais les franks sont vexés et pour venger cet affront militaire, ils envoient une seconde armée commandée par les ducs Mérovingiens BEPPOLENE et EBRACHAIRE. WAROCH prévenu (par FREDEGONDE affirment certains) surprend l'armée des franks sur les rives de l'OUST et ... "les franks enfermés au milieu de défilés et de marais sont ensevelis dans le borbier autant que massacrés par l'épée".

Ce fut la dernière tentative des Mérovingiens, car en effet la dynastie francque avait de nombreux problèmes, nés de la division de l'Empire frank, et des luttes engagées par la NEUSTRIE, L'AUSTRASIE, L'AQUITAINE et la BOURGOGNE.

La guerre faisant rage entre la NEUSTRIE (Nord de Loire) de CHILDEBERT et l'AUSTRASIE de THEODORIC, et d'autre part les infiltrations arabes minant le pouvoir frank, les BRETONS purent vivre tranquilles dans une Bretagne provisoirement à l'abri des appetits franks, ceci malgré un semblant d'unité des franks, réalisé sous le règne de DAGOBERT Ier. (629-639)

Mais le glas de la dynastie Mérovingienne a sonné, les rois franks dépossédés de leurs prérogatives et d'une grande partie de leurs terres, ne sont plus que des RÔIS FAINEANTS (ne faisant rien).

Le fils de PEPIN d'HERISTAL, Charles MARTEL usurpe le pouvoir et s'assoit sur le trône de CLOTAIRE IV et assassine CHILPERIC.

C'est la période dite des MAIRES DU PALAIS.

Pepin le Bref est élu par la noblesse franque; au rang de roi des franks, et installe la dynastie CAROLINGIENNE.

Sans doute pour fêter son avènement, et après avoir fait campagne contre les SAXONS, Pepin le Bref attaque à l'ouest

Les FRANCS (le K a disparu avec l'apparition de la dynastie carolingienne) attaquent par le sud de la Bretagne, et prennent VANNES après de très durs engagements, car les troupes bretonnes combattent pieds à pieds en se repliant sur le BLAVET.

La campagne militaire menée par les Francs se solde par quelques tributs imposés à certains Mac'htierned, non pas tribut d'allegeance mais bien rançons de guerre. Cependant les Francs installent en Haute Bretagne quelques garnisons qui contrôlent la MARCHE de BRETAGNE.

C'est ainsi qu'au début du regne de CHARLEMAGNE, le Préfet de la Marche de Bretagne fut durant un temps ROLLAND (le pseudo neveu de l'empereur germain). Celui-ci devait bientôt se faire tuer par les BASQUES (et non point par les Sarrazins, comme l'histoire octroyée a toujours tenté de le faire croire).

De cette carence du pouvoir colonisateur, les Bretons de la Haute-Bretagne prirent prétexte pour refuser de continuer à payer le moindre tribut et de reconnaître l'autorité franque sur leur pays.

CHARLEMAGNE envoie alors le sénéchal AUDULF à la tête de forces considérables, qui en 786 envahissent la Bretagne en pillant, incendiant et ravageant le pays. Malgré cela, les bretons refusent toujours de payer tribut, et en 799 le nouveau préfet de la Marche de Bretagne, GUI dirige encore une fois une expédition punitive.

Une nouvelle fois la Bretagne est soumise au pillage et à l'incendie, et les Francs se retirent en prétendant "pour la première fois avoir soumis les bretons".

Mais une fois de plus les Bretons refusent de se laisser intégrer à l'Empire germain, tant et si bien qu'un PLAID Général (1) tenu en Germanie en l'année 811 décide "de punir les Bretons de leur perfidie, une fois pour toutes".

Cette fois c'est le "bon" CHARLEMAGNE soi-même qui dirige les opérations militaires.

Les choses furent rondement menées, femmes, enfants, vieillards furent consciencieusement massacrés, les villes et villages incendiés, les campagnes dévastées, les églises et monastères rasés, les moines égorgés, malgré une résistance farouche des troupes bretonnes, ce qui fit dire à CHARLEMAGNE "encore une victoire de cette sorte et je n'aurais plus de guerriers". Malgré un tel déchaînement de sauvagerie, la Bretagne résiste encore à l'intégration à l'empire germanique.

(1)-Assemblée de Hauts Dignitaires Germaines

Jusque sa mort, CHARLEMAGNE cherchera à intégrer la Bretagne, mais il échouera dans toutes ses tentatives.

Alorsqu'il a soumis les différents peuples germains, l'ancienne Gaule, l'Occitanie, la Catalogne, le Pays des Tcheques, celui des Croates, celui des Lombards ainsi que celui des Saxons, la Bretagne, l'indomptable Bretagne, meurtrie, sanglante, pantelante, reste libre en dehors de cet empire.

Le prix du sang versé, la ruine systématique du pays, les disettes dues aux incendies de récoltes, montrent à l'évidence aux bretons que face au puissant voisin de l'est, les communautés doivent s'unir en une seule nation.

Se souvenant de la vieille tradition celtique, qui permettait face à un danger commun, d'élire un chef suprême (VERCINGETORIX par exemple), les bretons élirent MORVAN comme leur chef.

MORVAN devait devenir pour le peuple breton, MORVAN LEIZ BREIZH (Morvan: hanche -soutien- de la Bretagne).

A la mort de CHARLEMAGNE, son fils lui succéda, et si l'histoire octroyée -façon Deroulède-Lavisse- le nomme LOUIS le Debonnaire (?), les textes de l'époque font mention d'un certain HLODOWIC.

Nul doute, que nos bons historiens aient cédé à la tentation de naturaliser cet excellent germain afin d'en faire un français acceptable pour la postérité, faisant remonter, du même coup dans le temps, la crédibilité d'une France encore à naître à cette époque.

Toujours est-il que HLODOWIC, alias Louis le Debonnaire avait juré à son père de réussir là où CAROLUS MAGNUS (CHARLEMAGNE) avait échoué.

Il envoya donc une ambassade à MORVAN LEZ BREIZH en la personne de l'abbé WITCHAR, avec pour mission d'exiger pleine et entière soumission de tous les bretons.

L'entrevue eut lieu au château de MENEZ-MORVAN, tout à côté de LANGONNET. Elle se solde par un refus catégorique de MORVAN.

Il convient ici de remarquer que l'empereur des Francs et Germains reconnaît de-facto n'avoir jamais soumis les bretons, puisqu'il leur demande une fois de plus de reconnaître leur vassalité, avec de plus la reconnaissance de la nation bretonne, puisque cette demande est présentée au chef élu des bretons.

MORVAN réplique à WITCHAR, qui lui affirme que la terre où vivent les bretons appartient à son maître... "rapporte à ton maître la réponse des bretons : cette terre est notre, elle n'a jamais été sienne, et les bretons ne lui doivent ni soumission ni tribut. Que ton empereur règne sur les Francs, et moi avec mes bretons."

L'empereur prend très mal la chose au récit de WITCHAR et il organise aussitôt une expédition qui pour l'époque est tout simplement colossale, car SUEVES, SAXONS, THURINGIENS, FRANCS sont mobilisés et envoyés en Bretagne sous le commandement de HLODOWIC soi-même.

Une fois de plus, c'est la dévastation qui s'abat sur la Bretagne; les lourdes colonnes venues de l'est ravagent le pays.

MORVAN LEZ BREIZH est tué au combat et les Germains, décapitant son cadavre, apportent la tête à WITCHAR. Cette fois les francs pensent avoir fini avec ces bretons qui s'entêtaient à vouloir vivre libres, et les troupes franques s'en retournèrent vers l'est.

Les bretons élirent un nouveau chef GWIOMARC'H, qui proclama à nouveau l'indépendance. Les troupes franques firent demi-tour et revinrent avec grand fracas. La seule consigne qu'avaient les trois colonnes pénétrant en Bretagne à partir de RENNES : "faire le plus de mal possible, afin de mettre les bretons à genoux".

Durant 11 longs mois, les francs ravagent la Bretagne, alors que GWIOMARC'H, assistant au PLAID Général de Mai 825, tenu en Germanie avait accepté de rendre hommage à HLODOWIC afin que cesse le massacre.

Comme un incendie qui s'éteint, les violences diminuèrent peu à peu malgré une résistance sporadique des bretons. Mais HLODOWIC n'a pas digéré l'affront, aussi charge-t-il le Préfet de la Marche de Bretagne LANDBERTH de faire assassiner GWIOMARC'H.

Le potentat profita de la vacance du pouvoir breton pour nommer un chef de tous les bretons, c'est à dire des bretons de la Marche de Bretagne (Pays de Rennes, Pays de Nantes et Pays de Retz).

C'est ainsi que NOMENOE fut nommé MISSUS de Bretagne par HLODOWIC, après qu'il eut prononcé, et ceci est très important pour comprendre le déroulement des événements à venir, UN SERMENT DE FIDELITE A LA PERSONNE DE L'EMPEREUR. Un tel serment était pour les Celtes, inviolable, et NOMENOE en bon breton qu'il était, respecta scrupuleusement ce serment, en restant fidèle et loyal vis à vis d' HLODOWIC, jusqu'à la mort de celui-ci.

De 825 à 840, NOMENOE fut donc le MISSUS des Francs, mais bien qu'ayant été nommé par l'ennemi juré du peuple breton, il sut se faire accepter par ses compatriotes. Pratiquant une politique d'attente, il evita tout heurt avec les Francs aux frontières de Bretagne, mais il favorisa l'implantation de bretons bretonnants dans les régions ravagées. Il imposa de même, en zone occupée par les Francs, la création de monastères bretonnants sous la direction de KONWOION, ceci contre l'avis de l'évêque franc de VANNES et du chef militaire franc de Nantes.

A ce point des rapports entre l'Empire carolingien et la Bretagne, il importe de s'attarder quelque peu sur l'Eglise Celte et ses représentants, qui n'ont déjà plus rien à voir avec le clergé romain.

L'Eglise romaine avait déjà repoussé l'humanisme hardi du PELAGIANISME, et elle ajournait sans cesse le grand débat sur la liberté de l' HOMME, car elle était prisonnière morale de son rôle d'arbitre d'entre vainqueurs et vaincus, s'arrogeant par là, même des privilèges temporels immenses sous la forme de propriétés foncières en donations pures et simples.

En effet, chaque exaction des puissants de cette époque valait à l'Eglise romaine quelque donation nouvelle en reconnaissance d'un pardon ou d'une absolution. Certains évêques, très gourmands, allaient même jusqu'à manipuler et provoquer de telles exactions afin d'agrandir leurs domaines mais les mœurs des seigneurs francs suffisaient à l'Eglise romaine pour agrandir ses propriétés foncières, déjà très importantes.

C'est ainsi que CLOVIS, qui avait sans aucun doute beaucoup de choses à se faire pardonner, fit don à St. REMI de tout le terrain qu'il pourrait parcourir durant le temps où lui, CLOVIS, ferait sa méridienne (sieste).

Ceci fait que, jusqu'au 19ème. siècle, l'Eglise de REIMS a jouit des privilèges de la propriété de LUILLY et COCY.

Cette période est nommée par les historiens = LA NUIT BARBARE.

C'est à cette époque qu'apparaissent les moines celtes.

De même que PELAGE avait allumé le feu de la liberté, qui, quoique l'on fasse brûlera toujours, les moines irlandais et plus précisément COLOMBAN entreprirent une réforme des esprits.

Tous les celtes, qu'ils fussent Irlandais, Gallois, Bretons ou Ecossais, professaient à l'égard de ROME un esprit d'opposition. Ils s'entendaient bien mieux que les grecs et ils garderont, au travers des vicissitudes, des liens puissants avec les églises de Constantinople et d'Alexandrie.

C'est à cette époque que l'Irlandais SCOTT traduit les écritures des pères grecs et adopte le panthéisme alexandrin.

Quand à COLOMBAN, il défend contre ROME, le rite et la date de la célébration des Pâques.

C'est l'évêque de SALZBURG, l'irlandais VIRGILE qui affirme à cette époque: "Les irlandais sont meilleurs astronomes que vous autres romains !!".

C'est ce même VIRGILE, qui le premier affirma que la terre était ronde et que notre planète avait des antipodes.

Bien entendu il passa par un fou, mais ne fut pas inquiété car la "nuit barbare" n'avait pas encore inventé le délit d'opinion dont GALILEE aura à souffrir plus tard.

Toutes les sciences étaient cultivées avec éclat dans les monastères de la Celtie, car la survivance du druidisme était très forte.

Les moines celtes vivaient en communauté de 12 membres sous l'autorité d'un abbé élu par eux et révocable. Ces moines prenaient le nom de CULDEE.

Leurs abbayes étaient des foyers de culture littéraire intenses. Les moines irlandais, héritiers de la longue tradition druidique de l'art non-figuratif étaient les meilleurs dans l'art de l'enluminure et dans celui de la sculpture.

Si au travers de l'Empire german des francs les missions colombanniennes étaient diluées dans une société de structures et d'obédience germaniques, en Bretagne l'essentiel du clergé était constitué par les disciples de COLOMBAN. Mais la présence franque avait imposé dans la Marche de Bretagne un clergé à sa dévotion.

Cette église Gallo-franque était articulée à la mode romaine, avec trois diocèses ayant chacun à sa tête un évêque sédentaire franc placé sous l'autorité de l'Archevêque franc de TOURS. Cette église observait les rites latins.

L'Eglise celte, pour ce qui la concernait, n'avait pas de territorialité très nette, encore bien moins d'évêques en nombre fixé à l'avance, car les évêques bretons étaient pour la plupart des moines élus à ce poste par l'assemblée des fidèles, comme aux premiers temps du christianisme.

Les évêques bretons élus, soit parcouraient le pays en tous sens, sans avoir de siège épiscopal fixe, ou bien ils restaient sédentaires dans leurs monastères.

Les prêtres eux aussi étaient itinérants et ne respectaient pas les limites fixées par l'envahisseur franc.

Tant et si bien que les évêques francs se voyaient confinés dans leurs sièges épiscopaux n'ayant aucune influence sur les campagnes environnantes.

La langue utilisée par l'Eglise celtique était le breton, or la plupart du temps outre le latin, les évêques francs ne parlaient que le dialecte german (francien).

Ils obtinrent cependant, au concile de TOURS (567) la promulgation d'un canon INTERDISANT L'ORDINATION D'EVEQUES QUI NE SERAIENT PAS DESIGNES PAR LA HIERARCHIE.

Ce canon visait essentiellement les bretons qui avaient la détestable habitude, aux yeux de l'église romaine, d'élire démocratiquement leurs responsables spirituels.

Que ce fût la forme de la tonsure, la date des Pâques, la célébration en début Novembre (Miz DU) d'une fête de tous les saints (d'ailleurs, récupérée depuis), la forme de prière appelée LORICA, la pratique de la confession auriculaire, toutes ces pratiques relevaient, pour le clergé GALLO-FRANC, d'un particularisme que le culte Romano-Germanique ne pouvait tolérer.

C'est pourquoi l'autorité papale, sollicitée par les représentants de l'empire franc, supprima le rite COLOMBANIEN pour le remplacer par la règle Benedictine.

La pratique de la religion chez les bretons était dangereuse car elle engendrait d'une part la réflexion et d'autre part la pratique électorale à tous les échelons de la société religieuse ou profane, toutes choses considérées comme d'origine satanique par une société basée sur l'autocratie et l'esclavage.

Une partie importante de l'héritage libertaire des Celtes venait de subir un assaut décisif.

La liberté du choix, la liberté d'être, était une fois de plus foulée aux pieds pour le plus grand bien de l'oligarchie régnante.

La nuit barbare pouvait alors tomber sur l'Occident, les Francs et l'Eglise avaient signé un pacte POLITIQUE qui allait régir l'évolution pour des longs siècles.

Une nouvelle fois un choix de société déterminant avait été fait au détriment des intérêts les plus essentiels pour l'humanité.

En 840, HLODOWIC, l'empereur Louis le Debonnaire disparaît.

C'est son fils LOTHAIRE qui lui succède au trône impérial, mais comme l'on dit, il y avait quelque tirage dans la succession, car les frères et demi-frères de l'empereur nouvellement intronisé voulaient leur part du gâteau.

C'est ainsi que l'Empire fut partagé, et que KARL, prince bavarois, né d'un second mariage de HLODOWIC, lui aussi "naturalisé" pour les besoins de la cause CHARLES dit Le Chauve se voit attribuer la FRANCIE OCCIDENTALE, c'est à dire, le pays de France (Nord-est du Bassin Parisien) et quelques territoires environnants.

La Bretagne fut également dévolue à KARL dit Le Chauve, que les bretons refusèrent de reconnaître comme suzerain.

NOMENOE avait prêté serment à HLODOWIC en personne et se trouvait donc délié du fait de la mort de l'empereur.

Durant quelques années la situation resta en l'état et la Bretagne, sous NOMENOE était de-juré un pays libre et indépendant; car depuis 15 années la Bretagne s'était réorganisée et NOMENOE avait créé une armée solide et bien entraînée.

Cependant à la Marche de la Bretagne, quelques barons francs pressés sans doute d'en découdre, provoquaient des engagements militaires; c'est ainsi que RAINULF subit une très sévère défaite à BLAIN le 23 Mai 843.

En 844, NOMENOE conduisit une expédition punitive jusqu'au MANS.

L'année suivante, KARL dit Le Chauve, voulut, lui aussi, en finir avec les bretons, car il souhaitait: " que ces maudits bretons l'acceptent de gré ou de force comme leur roi".

Il se présente en Bretagne, à la tête d'une impressionnante armée. Les chroniqueurs de l'époque citent le chiffre de 40.000 hommes de guerre, alors que les forces bretonnes ne s'élèvent qu'à une vingtaine de milliers.

Le choc a lieu à BALLON, sur le territoire de la commune de BAIN sur OUST au nord de REDON, au confluent de l'AFF et de l'OUST en un terrain marécageux choisi par les bretons.

Le 22 Juin au petit matin, les avant-gardes franques, surtout composées de SAXONS s'avancent en rangs serrés.

La technique de combat des francs est simple: les fantassins avancent à l'ennemi en faisant pleuvoir sur lui une grêle de flèches, pour ensuite les charger à la pique afin

de l'ébranler pour que la cavalerie franque puisse le tailler en pièces et l'achever.

Mais l'armée bretonne, admirablement articulée en petits groupes d'intervention très rapides ne se prête pas à cette tactique, au contraire c'est la cavalerie bretonne qui attaque en tous points par des harcelements sans cesse renouvelés, décochant au plein galop des volées de flèches qui font mouche quasiment à chaque fois.

Lorsque les flèches cessent de tomber, ce sont les javelots qui arrivent eux aussi d'une manière très précise.

La cavalerie franque, équipée lourdement de destriers pesants et peu maniables, a quelque peine à réagir et reçoit mille coups sans pouvoir à peine repliquer.

Pris à la gorge, le jour durant, les Francs ne peuvent réagir et ne savent que faire devant une tactique de combat qu'ils ne connaissent pas.

Lorsque la nuit tombe sur le champs de bataille, nous disent les chroniqueurs, les Francs sont réduits de moitié.

La bataille reprend le lendemain, mais cette fois avec des effectifs militaires à peu près égaux, de part et d'autre.

Durant cette journée, les troupes de KARL furent réduites à chercher leur salut dans la fuite, et au risque de s'enliser, de chercher passage au travers des marais.

Au soir du second jour, KARL peut mesurer l'ampleur du désastre, et choisissant la meilleure des solutions pour sa précieuse personne, c'est déguisé qu'il s'enfuit vers l'est, plantant là ce qui reste de ses gens d'armes.

Confiant l'avenir de sa dynastie au galop de son cheval, il ne reprendra haleine qu'au MANS.

Lorsque à l'aube naissante, l'armée franque, sérieusement éprouvée par les deux journées précédentes, constate le départ de son chef, elle se débande jugeant sans doute, non sans raison, qu'il n'était pas souhaitable de montrer du courage à mourir, courage que leur souverain n'avait pas eu.

Les bretons arrivant au camp de KARL pour l'attaquer, ont la surprise de le trouver totalement abandonné, et, sans coup férir, ils s'emparent d'un butin colossal, dont le sceptre et la couronne du monarque en fuite.

L'armée bretonne poursuit alors les troupes débandées au travers du MAINE, de l'ANJOU, prenant sans combattre les villes de POITIERS, ANGERS et VENDOME.

Le roi des franciens (c'est alors son véritable titre) dut payer tribut aux bretons pour les voir se retirer vers leur pays dont IL RECONNU L'INDEPENDANCE.

A quelques temps de là, le pape, par l'intermédiaire de KONVOION, fit remettre à NOMENOE la couronne d'or fermée, symbole de la souveraineté absolue et incontestée d'un pays.

Roi de Bretagne et des bretons, NOMENOE organisa l'unité territoriale de la Bretagne, en y intégrant la Marche de Bretagne que les francs avaient si longtemps contesté.

La regression de la langue bretonne fut stoppée sur une ligne; DOL, MONFORT, PLECHATTEL, BLAIN, SAVENAY, PORNIC.

Durant cinq années le roi KARL dit Le Chauve, mais aussi le couard, (depuis sa fuite) se tient tranquille, ruminant sa défaite mais respectant le traité signé, mais en 850, n'y tenant plus, passe contrat avec les NORMANDS (NORTHMAN = HOMME DU NORD) et attaque la Bretagne avec l'aide de ses nouveaux alliés.

Pour les bretons la surprise est totale, car pour rien au monde ils ne pensaient qu'un roi, fut-il franc, pouvait à la fois être couard et félon.

Toujours est-il que félon ou pas, KARL et ses amis Normands occupent RENNES, mais l'effet de surprise passé, l'armée bretonne chasse les envahisseurs une nouvelle fois de Bretagne.

C'est à ce moment historique très précis que NOMENOE fait part à l'assemblée bretonne d'un projet politique qui peut aujourd'hui paraître insensé, mais qui replacé dans le contexte historique de l'époque n'est pas dénué d'une certaine grandeur sinon d'un sens politique aigu: LIBERER LES DESCENDANTS DES GAULOIS DU JOUG DE L'OCCUPATION DES GERMAINS.

Afin de bien saisir l'ampleur du projet de NOMENOE, ainsi que d'appréhender la justesse de ses analyses politico-militaires, il faut nous reporter à la situation de l'Empire des Francs.

En 843 les fils de HLODOWIC se partagent l'Empire carolingien par le traité de VERDUN :

FRANCIE Occidentale	à	KARL
FRANCIE Médiane	à	LOTHAIRE
FRANCIE Orientale	à	LOUIS LE GERMANIQUE

Mais HLODOWIC avait, avant de mourir désigné LOTHAIRE comme empereur, et avait par ce fait gravement indisposé ses deux autres fils.

Une fois le vieil empereur mort à INGELHEIM, les choses se gâtent, et apparaît alors l'alliance de STRASBOURG entre KARL et LOUIS le Germanique.

Cette alliance fut scellée par un serment prononcé par les deux frères sur les bords du RHIN.

A ce propos, il est curieux de constater que les historiens dévots du centralisme, datent de ce serment l'apparition de la langue française. La nécessité politique a souvent des raisons que le raisonnable ignore, car en effet les langues utilisées pour ce serment furent pour KARL dit Le Chauve le francique et pour Louis le Germanique la langue ROMANE et

L'Europe occidentale a la mort de HLODOWIC



Les Trois Francies de l'empire Carolingien

non point le Français.

Que l'on juge et apprécie :

SERMENT DE KARL en langue francique
(dialecte Germain) :

" IN GODES MINNA IND UM TES CHRISTIANES FOLCHES, IND UNSER
BEDHERO GEHALT NISSI, FON THESE MO DAGE FRAMMORDES, SO FRAM
SOMIT GOT GEWIZEI INDI MADH FURGIBIT SO HAL IH TESAN MINAN
BRUHODHER SOSO MAN MIT RETHU SINAN BRUDER SEAL, INTHIU THAZ
ER MIG SOSO MA DUO; INDI MIT LUTHEREN INNO KLEINNIN THING
NE GEGANGA ZHE MINAN VVILLON IMO CE SCADHEN VVERHEN ".

SERMENT DE LOUIS LE GERMANIQUE en langue ROMANE
(prétendue langue française)

" PRO DEO AMUR, ET PRO CHRISTIAN POBLO ET NOSTRO COMMUN
SALVAMENTO, DIST DI EN AVANT, IN QUANT DEUS SAVIR ET
PODIR ME DUNAT, SI SALVARI EO CIST MEON FRADRE KARLO ET
IN ADJUDHA, ETIN CADHU NA COSA, SI CUM OM, PER DREIT SON
FRADRE SALVAR DIST IN O QUID IL MI ALTRESI FAZET, ET AB
LUDHER NUL PLAID NUM QUAM PRINDRAI, QUI MEON VOL CIST
MEON FRADRE KARLE, IN DAMNO SIT " (1).

A la suite de ce serment qui concrétisait la ligue des deux frères contre le troisième LOTHAIRE, l'Eglise prit position contre ce dernier, d'autant que pour soutenir son parti, celui-ci avait fait appel à des païens, Sarrazins et Saxons.

LOTHAIRE n'eut de seul recours que dans la guerre. Les batailles furent sanglantes et laissèrent les factions engagées totalement exangues.

LOTHAIRE demeura empereur avec quelques attributs territoriaux supplémentaires à la LOTHARINGIE (Francie Médiane), puis il mourut en 855.

Ses deux frères se partagèrent son domaine, après que LOTHAIRE II ait régné quelques temps.

C'est dans ce contexte politico-militaire que NOMENOE résolut de mener à bien son projet, peut-être dans un souci de solidarité celtique, mais avant tout, afin d'assurer la pérennité de la Bretagne, par une expansion quelque peu impérialiste.

L'argument majeur avancé était que l'armée franque étant incapable de tenir militairement devant l'armée bretonne, il appartenait à celle-ci de libérer l'ancienne CELTIQUE de l'occupant et du pouvoir ROMANO-GERMAIN.

Tour à tour, le MAINE, la TOURAINE, le BLAISOIS, l'AVRANCHIN, le COTENTIN tombèrent. Le projet prenait forme.

D'autant que les populations concernées accueillirent les bretons en libérateurs, ce qui facilitait les opérations militaires, les bretons n'ayant nul besoin d'installer de garnisons d'occupation.

Les troupes bretonnes ayant pris VENDOME, c'est de cette ville (n'en déplaise à Monsieur DEBRE, et **quite** à lui procurer une poussée éruptive) que les bretons décidèrent la marche de leur armée sur PARIS.

C'est en montant à cheval, alors que l'armée bretonne allait s'ébranler vers PARIS, que NOMENOE mourut subitement, le 7 MARS 851.

Les bretons privés de leur chef abandonnèrent le grand projet de faire renaître la CELTIQUE et retournèrent dans leur pays. TAD AR VRO (1) était mort.

C'est le fils de NOMENOE qui lui succéda, ERISPOE prit donc en main les destinées de la Bretagne. KARL roi de Francie occidentale pense alors que les bretons démoralisés peuvent être une proie facile, et il se présente avec une forte armée au GRAND FOUGERAY le 22 Août 851.

Las, il devra se résoudre, une fois de plus (c'est décidé - ment devenu une habitude) à se déguiser pour pouvoir s'en - fuir face au désastre militaire que ses troupes viennent de subir.

Le traité d'ANGERS qui devait concrétiser cette aventure militaire, malheureuse pour les francs, reconnaissait formellement les droits de la Bretagne sur les terres contestées de la MARCHE de Bretagne, KARL Roi de Francie occidentale reconnaissait sur son honneur que les pays de RENNES, NANTES, et de RETZ étaient inaliénablement terres bretonnes.

Les limites de la Bretagne historique étaient donc UNE FOIS POUR TOUTES fixées, mais par la suite le MAYENNAIS vint se joindre à la Bretagne en vertu d'un droit breton qui voulait que tout serf se réfugiant en Bretagne devenait un homme libre.

ERISPOE n'avait pas que des amis en Bretagne. En effet il avait perpétué l'usage celtique adopté par son père ::

Pas de cour, point de fastes ni de richesses accumulées. Une vie comme celle de n'importe quel breton, une égalité de fait dans la vie de tous les jours.

Certains "barons" Bretons enviaient les privilèges accordés aux féodaux francs par le pouvoir de Francie occidentale, et qui n'existait pas en Bretagne.

L'un de ces "barons" SALAUN, que les historiens nommeront SALOMON, cousin d'ERISPOE, qui avait déjà quelque peu trafiqué avec les francs sous NOMENOE, prend, à la faveur de différents mineurs, la tête d'une coalition des mécontents et assassine ERISPOE en Novembre 857.

(1)-Le père de la Patrie

Le regne de SALAUN va contraster par son luxe, d'avec la vie simple des deux précédents règnes.

Il semble cependant que sa vie durant SALAUN ait regretté son geste régicide en n'hésitant pas à réprimer les abus de ses anciens complices enclins à suivre les exemples des francs, en ce qui concerne tout particulièrement l'appro-piation des terres.

Il mena les affaires de la Bretagne avec une efficacité lucide imposant aux "barons" gourmands de jouer les hobereaux le respect de la vieille règle celtique= LA TERRE EST PRO-PRIETE COLLECTIVE.

La Bretagne ignorait à cette époque le système féodal, non pas que les bretons manquaient d'informations, mais bien par une volonté politique déterminée.

Le sol et les richesses appartenaient aux paysans qui travaillaient le sol. Le pouvoir exercé par le ROI des bretons et ses Marc'HTIERNAT n'était pas fondé sur la propriété foncière, mais sur des attributions politico-militaires.

Les femmes conservaient tous leurs droits, y compris celui de devenir Marc'HTIERN, le seul abandon, concédé à l'influence franque, abandon unique, mais de taille, était que le Marc'HTIERNAT était devenu héréditaire au lieu de continuer d'être électif comme il l'avait toujours été.

Le Marc'HTIERN gouvernait sa territorialité avec le concours d'un conseil de circonscription.

Au sommet de la hiérarchie politique bretonne, toutes les décisions étaient prises par l'Assemblée Générale de Bretagne, élue qui comprenait aussi bien des prélats que des chefs laïcs, des militaires que de simples cultivateurs.

La vieille démocratie Celtique subsistait quelque peu dans les rouages de l'ETAT BRETON.

SALAUN aida puissamment les savants, les artistes, les poètes. Une production considérable de riches manuscrits artistiquement décorés et enluminés vit le jour à cette époque.

Chaque abbaye possédait une bibliothèque très importante, un atelier de reliure et d'écriture, ainsi qu'une école qui enseignait à tous.

Malheureusement ces trésors furent détruits lors des invasions normandes, très peu d'ouvrages purent être sauvés et furent dispersés dans l'Europe entière.

Les moines de LANDEVENNEC s'exilèrent à MONTREUIL SUR MER en abandonnant plus de 3000 manuscrits, mais en emportant les reliques de SAINT GWENOLE.

Les reliques de SAINT KAOURANTIN furent transférées à MARMOUTIERS, quant à celles de SAINT GWENAEL, elles arrivèrent à CORBEIL. ORLEANS reçut les reliques de SAINT SAMSON et PARIS les restes de SAINT MAGLOIRE.

C'est ainsi qu'à travers l'ancienne GAULE se répandirent différents cultes voués à des SAINTS BRETONS.

Après les invasions normandes, favorisées par la mise à mort de SALAUN par les francs, les bretons se donnèrent comme roi ALLAN (Alain) qui avait puissamment contribué à chasser les pillards de son pays.

Le peuple lui décerna le surnom de GRAND, mais il décéda en 908 sans aucun successeur.

GOURMAELON de Cornouaille lui succéda, mais ne parvint pas à asseoir son autorité, d'autant que les pirates normands revenaient une nouvelle fois en Bretagne.

Le pays se désarticula, une nouvelle fois les élites intellectuelles s'expatrièrent laissant la Bretagne toute entière livrée au pillage et à l'incendie, durant 28 ans.

Car ce n'est qu'en 936 que le petit-fils d'ALLAN le Grand, ALLAN, fils de MATHUEDOE dont la femme était fille d'ALLAN le Grand, entreprit de délivrer son pays de l'occupation normande.

C'est le Roi ATHELSTAN chez qui il avait grandi en exil qui mit à la disposition d'ALLAN et des bretons une flotille qui devait permettre un débarquement.

ALLAN était surnommé BARBE-TORTE du fait de son abondante barbe couleur de feu, c'était disent les chroniqueurs, un énorme gaillard de 20 ans, très grand, très fort, entraîné aux combats, ce qui faisait de lui un chef de guerre redoutable.

C'est à DOL qu'ALLAN BARBE-TORTE commença en débarquant, la guerre de libération nationale qui devait durer jusqu'au 1er AOUT 939, date de la victoire de TRANS, qui sera désormais célébrée comme étant la date de la FETE NATIONALE DE LA BRETAGNE.

ALLAN BARBE-TORTE fut désigné comme roi des bretons, dans l'allégresse populaire de la liberté retrouvée.

ALLAN BARBE-TORTE gouverna sagement la Bretagne et sous son administration, le pays retrouva sa prospérité d'antan. Il choisit d'établir la capitale de la Bretagne à NANTES, mais l'heure du déclin du celtisme avait sonné.

LE DECLIN DU CELTISME

Nous avons suivi les démêlés militaires de la Bretagne avec le puissant voisin de l'est. La Francie occidentale, ainsi que les invasions successives des normands.

Il est indéniable que de telles situations devaient entraîner une modification des rapports culturels en Bretagne.

En effet, le pays avait été vidé de sa substance celtisante par l'exil de son élite ou par la mort. Les jeunes bretons qui revenaient avec ALLAN BARBE-TORTE étaient nés en exil, qui chez les SAXONS, qui chez les FRANCS et ne parlaient pas ou peu la langue bretonne.

La langue saxonne ou francique leur servait pour leurs échanges culturels, les habitudes, les moeurs, les coutumes des bretons restés au pays leurs étaient étrangers car ils avaient grandi en pays étrangers.

La langue ROMANE devint donc la langue de la cour de Bretagne, et le choix de NANTES comme capitale accentuait encore la pression culturelle.

Alors qu'avant les invasions normandes la féodalité n'existe pas en Bretagne, elle va pénétrer avec ALLAN BARBE-TORTE et se développer par la suite.

Mais cette notion des rapports restera toujours haine du peuple breton, comme contraire aux habitudes de la nation. Cette dualité entre la réalité politique et la volonté populaire est au coeur de nombreuses échauffourées sinon des révolutions qui durant des siècles vont agiter la Bretagne.

La Féodalité repose sur deux concepts complémentaires :

Le concept du FIEF qui suppose la propriété du territoire. Le mot FIEF vient du francique FEHOD signifiant: "Ce dont on profite, ce dont on jouit".

Le concept de VASSALITE qui lie étroitement l'habitant au FIEF.

Ces deux concepts procèdent d'une analyse totalement étrangère aux bretons en particulier, et aux celtes en général, car pour eux le pouvoir n'est qu'une concession faite à ceux qui en sont investis.

Or la féodalité, invasion franque, est basée sur la HIERARCHIE DESCENDANTE :

Un monarque absolu de droit divin est propriétaire de toutes les terres du royaume, et il concède des terrains à son entourage direct qui à son tour concède à d'autres, moins élevés dans la hiérarchie, qui à leur tour concèdent encore à un échelon inférieur, qui sous-concédéra lui-même.

Le seul à qui rien ne sera concédé sera le serf qui travaille et s'échine sans aucun droit.

Ce genre de rapports sociaux ne pénétrera que très lentement en Bretagne se heurtant à une résistance populaire très vive. Certains historiens ont pu parler à ce sujet du retard des bretons(?).

Mais la résistance populaire n'était pas le seul facteur frein qui en Bretagne retardait l'installation du Féodalisme.

En effet, la Féodalité privilégiait le pouvoir de la classe guerrière mais en Bretagne elle sécrétait une sorte d'antidote très puissant : LA CHEVALERIE.

Si dans sa forme, la CHEVALERIE procède de la sacralisation ecclésiastique des rites initiatiques d'origine germanique, pour le fond elle relève fondamentalement des antiques institutions libertaires celtiques, connues des non-celtes depuis la diffusion de la littérature bretonne.

La vieille IRLANDE possédait, à l'aube du CELTISME, une milice composée de combattants d'élite chargés de la défense de la communauté: LA FIANA.

Les bretons s'inspirèrent de cette milice lorsqu'ils eurent à lutter contre les SAXONS, car depuis les invasions romaines, ils n'avaient plus d'armée nationale et furent contraints à mener une guerre d'escarmouches conduites le plus souvent par les TIERNED locaux.

Le plus célèbre de tous, fut sans conteste ARTHUR PEN DRAGON qui écrasa les SAXONS au MONT BADON vers 520.

ARTHUR avait regroupé autour de lui les meilleurs guerriers bretons et par sentiment d'égalité, leurs réunions se tenaient autour d'une TABLE RONDE sans aucune préséance.

Le légendaire de Bretagne s'est emparé du personnage en le transformant en roi suprême, témoin et incarnation des aspirations profondes de l'humanisme celtique. La cohorte des chevaliers qui l'accompagnent, a elle aussi intégré certains dieux de la mythologie celtique.

Le roman d'ARTHUR qui vit le jour au moyen-âge, est tout imprégné de la Matière de Bretagne qui n'est qu'une transposition des mythes celtiques.

Le plus grand et beau roman d'amour de tous les temps: TRISTAN ET YSEULT, n'est-il pas également la transposition du mythe irlandais de DIARMAID et GRAINNE ?.

Mais au travers du roman d'ARTHUR, transparait également le souvenir des luttes menées contre l'envahisseur germanique et l'espoir de la renaissance.

La légende affirme qu'un jour ARTHUR reviendra prendre la tête de tous les bretons afin de les aider à reconquérir le bien le plus précieux pour eux : LA LIBERTE.

Qu'il s'agisse des bretons de GALLES, de CORNOUAILLE ou de BRETAGNE ou de leurs frères IRLANDAIS, MANX ou ECOSSAIS, cette croyance est la preuve de sentiments nationaux, mais au-delà de la notion étriquée de PATRIE: c'est de la CELTIE dont il est question.

Or ce nationalisme multi-national et pan-celtique n'est-il pas une des formes de l'internationalisme ?

